



Statistique Canada
Division de la statistique de la santé

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes Cycle 1.2 - Santé mentale et bien-être

Guide de l'utilisateur du fichier de microdonnées
à grande diffusion

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2004

N° 82M0021GPF au catalogue

ISBN 0-662-77518-X□□

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1746).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 82M0021GPF au catalogue est publié en version imprimée standard et est offert au prix de 50 \$ CA. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

Exemplaire

États-Unis	6 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente.

Ce produit peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et libraires autorisés.

Lorsque vous nous faites part d'un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

**Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
Cycle 1.2
Santé mentale et bien-être**

Guide du fichier de microdonnées à grande diffusion

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Contexte.....	2
3. Objectifs.....	4
4. Contenu de l'enquête.....	5
4.1 Processus de consultation.....	5
4.2 Contenu.....	6
5. Plan d'échantillonnage.....	39
5.1 Population cible.....	39
5.2 Taille et répartition de l'échantillon.....	39
5.3 Achats d'échantillon.....	40
5.4 Base de sondage et stratégie d'échantillonnage des ménages.....	41
5.5 Échantillonnage des personnes interviewées.....	44
5.6 Répartition de l'échantillon sur la période de collecte de données.....	44
6. Collecte des données.....	46
6.1 Conception du questionnaire et méthode de collecte des données.....	46
6.2 Surveillance et contrôle.....	46
6.3 Essais sur le terrain.....	46
6.4 Interviews.....	47
6.5 Réduction de la non-réponse au minimum.....	47
6.6 Circonstances spéciales durant les opérations de collecte des données du Cycle 1.2.....	48
7. Traitement des données.....	50
7.1 Vérification.....	50
7.2 Codage.....	50
7.3 Création de variables dérivées et groupées.....	50
7.4 Imputation.....	51
7.5 Pondération.....	51
7.6 Élimination des renseignements confidentiels.....	52
8. Pondération.....	53
8.1 Ajustements appliqués au poids initial.....	53
9. Qualité des données.....	58
9.1 Taux de réponse.....	58
9.2 Erreurs dans les enquêtes.....	60
9.2.1 Erreurs non dues à l'échantillonnage.....	60
9.2.2 Erreurs dues à l'échantillonnage.....	61
10. Lignes directrices pour la totalisation, l'analyse et la diffusion.....	62
10.1 Lignes directrices pour l'arrondissement.....	62
10.2 Lignes directrices pour la pondération de l'échantillon en vue de la totalisation.....	63

10.2.1	Définitions des catégories d'estimations : de type nominal par opposition à quantitatives	63
10.2.2	Totalisation d'estimations de type nominal	64
10.2.3	Totalisation d'estimations quantitatives	65
10.3	Lignes directrices pour l'analyse statistique	65
10.4	Lignes directrices pour la diffusion	66
11.	Tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative	68
11.1	Comment utiliser les tableaux de CV pour les estimations de type nominal.....	68
11.1.1	Utilisation des tableaux de CV de désordre	70
11.1.2	Utilisation des tableaux de CV généraux	73
11.2	Exemples d'utilisation des tableaux de CV pour des estimations de type nominal	75
11.3	Comment utiliser les tableaux de CV pour calculer les limites d'un intervalle de confiance	80
11.4	Exemple d'utilisation de tableaux de CV pour obtenir des limites de confiance	81
11.5	Comment utiliser les tableaux de CV pour effectuer un test Z.....	82
11.6	Exemple d'utilisation des tableaux de CV pour effectuer un test Z	82
11.7	Variances ou coefficients de variation exacts	82
11.8	Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'ESCC.....	84
12.	Utilisation du fichier	93
12.1	Utilisation des facteurs de pondération.....	93
12.2	Convention appliquée pour nommer les variables.....	93
12.2.1	Structure élémentaire des noms des variables de l' ESCC.....	93
12.2.2	Positions 1 à 3 : Nom de la variable/section du questionnaire	94
12.2.3	Position 4 : Cycle.....	95
12.2.4	Position 5: Type de variable	96
12.2.5	Positions 6 à 8: Nom de la variable	96
12.3	Accès au fichier maître	97

Annexe A : [Questionnaire](#)

Annexe B : [Cliché d'enregistrement](#)

Annexe C : [Variables dérivées et groupées](#)

Annexe D : [Tableaux de CV](#)

Annexe E : [Dictionnaire des données](#)

[Index alphabétique](#)

[Index par sujet](#)

1. Introduction

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) est une enquête transversale qui vise à recueillir des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne. Le cycle de collecte des données de l'ESCC s'étend sur deux années. La première année du cycle, indiquée par la notation « .1 », correspond à une enquête générale sur la santé de la population réalisée auprès d'un grand échantillon et conçue pour fournir des estimations fiables pour la région socio-sanitaire. La deuxième année du cycle, représentée par la notation « .2 », correspond à une enquête de moins grande portée conçue pour fournir des données à l'échelle provinciale sur des sujets particuliers ayant trait à la santé.

Le présent fichier de microdonnées contient les données de la deuxième année de collecte du premier cycle de l'ESCC (Cycle 1.2). Les renseignements ont été recueillis de mai 2002 à décembre 2002 pour les dix provinces. Les données du cycle 1.2 de l'ESCC sont recueillies auprès des personnes de 15 ans et plus vivant dans des logements privés. Sont exclus de la base de sondage les habitants des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les résidents des établissements, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées.

Le présent document a pour but de faciliter la manipulation de fichier de microdonnées transversales du cycle 1.2 qui est décrit en détails dans le texte et les annexes qui suivent.

Pour toute question concernant les ensembles de données ou leur utilisation, s'adresser à:

- Soutien technique ou renseignements généraux sur les données:
Service d'aide aux utilisateurs des produits électroniques: 1-800-949-9491
- Totalisations spéciales ou renseignements généraux sur les données:
Services personnalisés à la clientèle,
Division de la statistique de la santé: 1-613-951-1746
Courriel: hd-ds@statcan.ca
- Renseignements sur le télé-accès: 1-613-951-1653
Courriel: cchs-escc@statcan.ca
Télécopieur: 1-613-951-4198

2. Contexte

En 1991, le Groupe de travail national sur l'information en matière de santé a relevé plusieurs problèmes posés par le système d'information sur la santé. Selon ses membres, les données étaient fragmentées, elles étaient incomplètes, elles ne pouvaient être partagées facilement et elles n'étaient pas analysées aussi pleinement que possible; en outre, les résultats des études réalisées n'atteignaient pas de façon régulière la population canadienne. Pour résoudre ces problèmes, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), Statistique Canada et Santé Canada ont conjugué leurs efforts en vue de créer un Carnet de route national de l'information sur la santé.

L'Initiative du Carnet de route a été lancée en réponse directe aux préoccupations et aux souhaits exprimés par plus de 500 personnes représentant un large éventail d'organismes et de groupes d'intérêt. Au début de 1999, les trois organismes nationaux susmentionnés ont mené une consultation nationale à grande échelle sur les besoins d'information en matière de santé. Les participants ont insisté sur le fait que les organismes nationaux doivent collaborer en vue de renforcer le système canadien d'information sur la santé et mettre à profit les investissements et les compétences considérables à l'échelle locale, régionale et provinciale/territoriale.

Le Carnet de route représente une contribution importante à l'édification d'un système national complet d'information sur la santé et de l'infrastructure requise pour donner aux Canadiens l'information dont ils ont besoin pour entretenir et améliorer le système de santé et la santé de la population du Canada. Un plan d'action coordonné est requis. Le gouvernement seul ou une seule organisation ne peut pas lutter contre les problèmes mentionnés plus haut. La collaboration à tous les niveaux – organismes de santé nationaux, provinciaux, territoriaux, régionaux et locaux – est une condition préalable au succès.

Notre système d'information sur la santé devrait nous fournir l'information pour répondre aux questions cruciales ci-dessous :

1. À quel point le système de santé est-il sain?
2. À quel point les Canadiens sont-ils en santé?

La première question englobe l'efficacité, l'efficience et la réceptivité du système de santé. En règle générale, un système de santé efficace, efficient et réceptif est un système qui offre aux Canadiens les soins de qualité auxquels ils s'attendent.

La deuxième question est plus générale et traite des objectifs de base du système : La santé des Canadiens s'améliore-t-elle? Afin de répondre à cette question et à d'autres aussi importantes, nous avons besoin d'un système solide d'information sur la santé. Ce système doit posséder six grandes caractéristiques.

Le système d'information doit être :

- sécuritaire et respecter le droit des Canadiens à la vie privée;
- cohérent;
- pertinent;
- intégrable;
- flexible;
- convivial et accessible.

Ce nouveau système d'information sur la santé doit être à jour, fournir des renseignements orientés vers la personne et s'appuyer sur des normes de données communes à d'autres enquêtes sur la santé de la population canadienne, telles que l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). Il doit également fournir de nouveaux ensembles de données ou des ensembles de données étoffées, des données sur les services de santé, des données sur les résultats relatifs à la santé, l'état de santé et les déterminants non médicaux de la santé, des données sur les résultats d'interventions particulières, des études spéciales portant sur des questions prioritaires, des données sur les coûts selon le service, des protocoles d'échange de données, une plus grande capacité d'analyse des données, ainsi que des rapports publics sur le système de santé.

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) a été conçue compte tenu de ce mandat. Le format, le contenu et les objectifs de l'ESCC ont été définis après avoir mené des consultations approfondies auprès de spécialistes et d'intervenants fédéraux, provinciaux et communautaires en vue de déterminer leurs exigences en matière de données.

Le présent Guide du fichier de microdonnées à grande diffusion est publié en réponse à l'exigence de recueillir des données fiables et pertinentes sur les services de santé, l'état de santé et les questions relatives à la santé revêtant une importance pour la population canadienne — aux niveaux provincial et national — et de diffuser cette information au public.

3. Objectifs

L'ESCC 1.2 a servi surtout à mesurer des éléments en rapport à la santé mentale des Canadiens. En tant que telle, l'enquête a été nommée « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - santé mentale et bien-être ». Les objectifs principaux de l'ESCC Santé mentale et bien-être sont les suivants :

- fournir des estimations transversales à jour et fiables des déterminants de la santé mentale, de l'état de santé mentale et de l'utilisation des services de santé mentale à travers le Canada;
- déterminer les taux de prévalence de certains troubles mentaux afin d'évaluer l'impact de ces maladies;
- juxtaposer l'accès et l'utilisation des services en santé mentale avec les besoins perçus; et
- évaluer l'incapacité associée aux problèmes de santé mentale des individus et de la société.

L'ESCC, en tant que composante importante du Programme des enquêtes sur la santé de Statistique Canada, permet de combler des besoins d'information accrus en matière de santé au Canada. Il s'agit de:

- faciliter l'élaboration de politiques gouvernementales;
- fournir des données permettant de réaliser des études analytiques qui aideront à comprendre les déterminants de la santé;
- recueillir des données sur les corrélations entre la santé et les facteurs économiques, sociaux, démographiques, professionnels et environnementaux;
- permettre de mieux comprendre la relation entre l'état de santé et l'utilisation des services de santé.

4. Contenu de l'enquête

La première sous-section de la présente section donne une description générale du processus de consultation mis en place pour élaborer le contenu de l'enquête et un résumé du contenu final sélectionné dans cette enquête.

4.1 Processus de consultation

L'un des principaux objectifs de l'ESCC Santé mentale et bien-être est de combler les lacunes statistiques ayant trait aux déterminants de la santé mentale, à l'état de santé mentale et à l'utilisation des services de santé mentale au niveau provincial. Les modules formant le contenu du cycle 1.2 de l'ESCC ont été sélectionnés après avoir consulté longuement les représentants des autorités régionales, provinciales et fédérales et les chercheurs. La consultation d'experts a fait partie intégrante de l'élaboration du contenu. On s'est appuyé, pour choisir les domaines prioritaires ayant trait tant aux troubles mentaux ainsi qu'au bien-être mental, sur les recommandations du groupe d'experts en santé mentale de l'ESCC et du comité consultatif sur la santé de la population. Diverses personnes et divers organismes ont également été consultés, notamment des représentants de l'Organisation mondiale de la santé, des gouvernements fédéral et provinciaux, des universités, des associations professionnelles ainsi que des utilisateurs et des bénéficiaires de services.

Tableau 4.1 : Modules du questionnaire

<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques• Administration• Agoraphobie• Consommation d'alcool• Consommation de médicaments• Consommation et dépendance - Drogues illicites• Contact et démographie du ménage• Dépendance à alcool• Détresse• Échelle de mesure des manifestations de bien-être psychologique• Épisode dépressif majeur• Épisode de manie (manie)• État de santé général• Évaluation des troubles alimentaires• Incapacité au cours des deux dernières semaines	<ul style="list-style-type: none">• Jeu pathologique• Limitation des activités• Phobie sociale• Population active• Problèmes de santé chroniques• Renseignements socio-démographiques• Revenu• Section dépistage• Services de santé mentale• Soutien social• Stress• Stress au travail• Taille et poids• Trouble panique• Valeurs spirituelles
--	--

4.2 Contenu

Le contenu du cycle 1.2 de l'ESCC se fonde en partie sur la liste de troubles mentaux retrouvés dans le WMH-CIDI (World Mental Health – Composite International Diagnostic Interview Instrument). Le WMH-CIDI est un instrument de diagnostic psychiatrique utilisable par des non-spécialistes qui produit des diagnostics selon les définitions du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 4^{ème} édition (DSM-IV). Les questions et les algorithmes du WMH-CIDI ont été opérationnalisés selon les besoins de l'ESCC 1.2. Aux fins de cette enquête, les questions et les algorithmes seront identifiés par la mention « ESCC 1.2/WMH-CIDI ». Comme le WMH-CIDI, l'ESCC 1.2/WMH-CIDI ne peut pas mesurer tous les aspects associés aux définitions et à la classification du DSM-IV.

Les questions du cycle 1.2 sur le bien-être et les déterminants de la santé se fondent sur des échelles existantes utilisées dans des enquêtes comme L'Enquête nationale sur la santé de la population (l'ENSP), l'ESCC (Cycle 1.1), l'Enquête Promotion Santé (EPS) ou autres. Le tableau 4.2 fournit une description détaillée des sources et des changements vis-à-vis l'ESCC et L'ENSP.

Tableau 4.2 DESCRIPTION DU CONTENU – ESCC 1.2

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
	Introduction		Normes de l'Enquête sociale.	Normes de l'Enquête sociale.		
1	Variables du dossier du ménage	ESCC 1.1	Renseignements recueillis sur chaque membre du ménage: Date de naissance Sexe État matrimonial Liens unissant les personnes entre elles Plus haut niveau d'études primaires ou secondaires Plus haut certificat ou diplôme Genre de logement Propriétaire/locataire Nombre de chambres à coucher dans le logement Langue de l'interview			
2 GEN	État de santé général	ESCC 1.1	État de santé général du répondant. État de santé général comparativement à l'an dernier. Caractéristiques du sommeil. Niveau général de stress dans la vie. Sentiment d'appartenance à la communauté locale.	État de santé général du répondant. État de santé général comparativement à l'an dernier. Caractéristiques du sommeil. Niveau général de stress dans la vie. Sentiment d'appartenance à la communauté locale.	GENB_04 – GENB_06 : Échelle remplacée par une échelle utilisée pour le soutien social. Nouvelle échelle: Jamais Rarement Parfois La plupart du temps Tout le temps Ancienne échelle: La plupart du temps Parfois Jamais	L'échelle a été remplacée par une échelle plus précise/plus définitive donnant plus d'options aux répondants; permet de mieux saisir leurs sentiments.
3	Section dépistage	WMH-	Afin de réduire le fardeau de		Nouveau module	Le module comprend une question de

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
SCR		CIDI	<p>réponse, on utilise des questions filtres pour repérer et sélectionner les personnes susceptibles d'éprouver des symptômes associés à des troubles mentaux particuliers.</p> <p>Ces questions filtres sont regroupées dans un module situé au début du questionnaire, pour éviter les faux négatifs et une courbe d'apprentissage selon laquelle le répondant répondrait par la négative pour éviter d'être sélectionné pour un module subséquent.</p> <p>Les questions filtres consistent à demander au répondant s'il a éprouvé des symptômes généraux qui sont habituellement associés à divers troubles affectifs et anxieux. Les réponses positives sont marquées d'un indicateur en vue d'un approfondissement qui aura lieu dans chacun des modules spécifiques au trouble. Ces modules contiennent des questions plus détaillées sur des symptômes plus précis associés au trouble mental spécifique. L'objectif de ces questions supplémentaires est de déterminer si le répondant présente des symptômes qui correspondent au diagnostic clinique lié au trouble mental en question.</p> <p>SCRB_081: Évaluation personnelle de sa santé physique.</p>			<p>dépistage concernant le trouble d'anxiété généralisée malgré le fait que l'ESCC 1.2 ne recueille pas d'autres informations concernant ce trouble. Seulement le Supplément de l'enquête de 2002 sur la santé dans les collectivités pour les Forces canadiennes (portant sur la santé mentale) a recueilli des informations concernant ce trouble.</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>SCRB_082: Évaluation personnelle de sa santé mentale.</p> <p>SCRB_20 jusqu'à SCRIB_35: Questions de dépistage tirées du WMH-CIDI (mis à part le suicide, l'évaluation des troubles alimentaires, le jeu pathologique, la consommation d'alcool, la dépendance à l'alcool, la consommation de drogues illicites et la dépendance aux drogues illicites).</p>			
4 CCC	Problèmes de santé chroniques	ESCC 1.1 ENSP Cycle 4	<p>Allergies</p> <p>Asthme</p> <p>Fibromyalgie</p> <p>Arthrite ou rhumatisme</p> <p>Maux de dos, sauf l'arthrite et la fibromyalgie</p> <p>Hypertension</p> <p>Migraine</p> <p>Bronchite chronique</p> <p>Emphysème ou BPCO</p> <p>Diabète</p> <p>Épilepsie</p> <p>Maladie cardiaque</p> <p>Cancer</p> <p>Ulcères à l'estomac ou à l'intestin</p> <p>Troubles dus à un accident vasculaire cérébral</p> <p>Troubles intestinaux, Crohn ou la colite</p> <p>Maladie d'Alzheimer</p> <p>Cataractes</p> <p>Glaucome</p>	<p>Allergies</p> <p>Asthme</p> <p>Fibromyalgie</p> <p>Arthrite ou rhumatisme</p> <p>Maux de dos, sauf l'arthrite et la fibromyalgie</p> <p>Hypertension</p> <p>Migraine</p> <p>Bronchite chronique</p> <p>Emphysème ou BPCO</p> <p>Diabète</p> <p>Épilepsie</p> <p>Maladie cardiaque</p> <p>Cancer</p> <p>Ulcères à l'estomac ou à l'intestin</p> <p>Troubles dus à un accident vasculaire cérébral</p> <p>Incontinence urinaire (non mesuré dans ESCC 1.2)</p> <p>Troubles intestinaux, Crohn ou la colite</p> <p>Maladie d'Alzheimer</p>	<p>Supprimé: Toutes les questions liées à l'âge à laquelle un diagnostic a été fait, sous-type d'état ou type spécifique.</p> <p>Supprimé : CCCA_161 : incontinence urinaire CCCA_231 : Maladie de Parkinson CCCA_241 : sclérose en plaques</p> <p>Ajouter des nouvelles catégories sur les troubles mentaux: CCCB_271: Schizophrénie CCCB_281: Toute autre forme de psychose CCCB_291: Personnalité obsessionnelle-compulsive CCCB_301: Trouble dysthymique CCCB_311: Syndrome de stress post-traumatique CCCB_321: L'autisme ou toute autre</p>	<p>Pour économiser du temps.</p> <p>Peu de cas et peu de pertinence par rapport à la santé mentale.</p> <p>Cas pouvant être saisis dans d'autres catégories.</p> <p>Les problèmes à long terme sont nécessaires pour nous permettre de mieux comprendre les répercussions des symptômes des troubles de santé mentale. Il y a des liens entre les problèmes à long terme et les problèmes de santé mentale. Ces questions ont été ajoutées parce que les problèmes n'étaient pas mesurés dans les modules de diagnostic et que certains experts de la santé mentale</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>Thyroïde Syndrome de fatigue chronique Sensibilité à de multiples agresseurs chimiques</p> <p>Les problèmes suivants n'ont pas été mesurés dans ENSP et ESCC 1.2 : Schizophrénie Toute autre forme de psychose Personnalité obsessionnelle-compulsive Trouble dysthymique Syndrome de stress post-traumatique L'autisme ou toute autre forme de trouble du développement tels que le syndrome d'Asperger ou le syndrome de Rett Troubles d'apprentissage Genre de trouble d'apprentissage (Trouble déficitaire de l'attention, sans hyperactivité, Trouble d'hyperactivité avec défiant de l'attention, Dyslexie, Autre) Troubles de l'alimentation tels que l'anorexie ou la boulimie Autre problème physique ou mental de longue durée</p>	<p>Cataractes Glaucome Thyroïde Maladie de Parkinson (non mesuré dans ESCC 1.2) Sclérose en plaques (non mesuré dans ESCC 1.2) Syndrome de fatigue chronique Sensibilité à de multiples agresseurs chimiques Autre problème de santé de longue durée</p>	<p>forme de trouble du développement tels que le syndrome d'Asperger ou le syndrome de Rett CCCB_331: Troubles d'apprentissage CCCB_33A-CCCB_33D : Genre de trouble d'apprentissage (Trouble déficitaire de l'attention, sans hyperactivité Trouble d'hyperactivité avec défiant de l'attention, Dyslexie, Autre) CCCB_341: Troubles de l'alimentation tels que l'anorexie ou la boulimie</p>	<p>s'étaient montrés intéressés à ces données.</p>
5 HWT	Taille et poids	ESCC 1.1 ENSP Cycle 4	<p>Évaluation personnelle de la taille et du poids.</p> <p>Autoperception de l'image corporelle.</p>	<p>Évaluation personnelle de la taille et du poids.</p> <p>Autoperception de l'image corporelle.</p>	<p>Ajouter : HWTB_01: Identique à ESCC 1.1 excepté pour l'addition d'une question sur la grossesse qui était demandée en 1.1 mais dans un autre module</p>	<p>Pour calculer adéquatement l'IMC, il faut savoir si les répondantes sont enceintes.</p> <p>Corrélat de la santé mentale.</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
6 PAC	Activités physiques	ESCC 1.1 ENSP Cycle 4	Niveau général d'activité physique au cours des 3 derniers mois. Fréquence de la participation, activités de loisirs et autres activités. STRB_66 : on demande aux répondants s'ils font du jogging ou d'autres exercices pour faire face au stress.	Niveau général d'activité physique au cours des 3 derniers mois. Fréquence de la participation, activités de loisirs et autres activités.	Ajouter: PACB_6 : La phrase suivante a été ajoutée au début de la question : « Je vais maintenant vous lire 4 énoncés qui peuvent être utilisés pour décrire le montant d'activités physiques que les gens font habituellement.	Corrélat de la santé mentale.
7 PWB	Échelle de mesure des manifestations de bien-être psychologique	Nouveau	Estime de soi Équilibre Participation à la vie sociale Sociabilité Maîtrise de soi Contentement	N/A	Nouveau module	L'échelle de Massé a été utilisée parce qu'elle comprend les aspects de l'échelle de Bradburn et ceux du module sur la maîtrise de soi. Corrélat de la santé mentale.
8 DIS	Détresse	ESCC 1.1 ENSP Cycle 4	Échelle de Kessler, aussi appelée échelle K10 de la fréquence du sentiment: d'être triste d'être nerveux d'être agité ou de ne pas tenir en place d'être désespéré de n'être bon à rien que tout est un effort Et : épuisé(e) sans véritable raison si nerveux/nerveuse que rien ne pouvait vous calmer « ...ou ne tenant pas en place » si agité(e) que vous ne pouviez pas rester immobile « ...ou déprimé(e) »	Échelle de Kessler et Mroczek aussi appelée échelle K6 de la fréquence du sentiment: d'être triste d'être nerveux/nerveuse d'être agité(e) ou de ne pas tenir en place d'être désespéré(e) de n'être bon(ne) à rien que tout est un effort	Remplacée par l'échelle de 10 items de Kessler (très semblable à l'ancienne): À quelle fréquence vous êtes-vous senti(e): épuisé(e) sans véritable raison nerveux/nerveuse si nerveux/nerveuse que rien ne pouvait vous calmer désespéré(e) agité(e) ou ne tenant pas en place si agité(e) que vous ne pouviez pas rester immobile triste ou déprimé(e) si déprimé(e) que plus rien ne pouvait vous faire sourire que tout était un effort bon(ne) à rien	Remplacée par une nouvelle échelle conforme à l'échelle de Kessler (K10).

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>si déprimé(e) que plus rien ne pouvait vous faire sourire que tout était un effort</p> <p>Les aspects chroniques de la détresse sont également examinés (c'est-à-dire plus souvent, moins souvent ou sensiblement à la même fréquence que le mois précédent).</p>	<p>Les aspects chroniques de la détresse sont également examinés (c'est-à-dire plus souvent, moins souvent ou sensiblement à la même fréquence que le mois précédent).</p>	<p>L'ordre des questions a été remanié: DISA_01A (si triste...) est devenue DISA_01H (si déprimé(e)...) DISA_01C est devenue DISB_10E DISA_01E est devenue DISB_10J DISA_01F est devenue DISB_10I</p> <p>Ajout : INT : intro précisant que la période de référence est le dernier mois DISB_10A : épuisé(e) sans véritable raison DISB_10C : si nerveux/nerveuse que rien ne pouvait vous calmer DISB_10F : si agité(e) que vous ne pouviez pas rester immobile DISB_10G : triste ou déprimé(e) DISB_10N : texte précisant que la période de référence est le dernier mois</p> <p>Utilisation d'un livret pour montrer les catégories de réponses.</p>	<p>Mesure d'importants aspects de la santé mentale et peut être surimposée aux modules de diagnostic.</p> <p>Réduire les fausses déclarations; réduire l'ambiguïté; clarifier les questions. Il est important de préciser clairement les périodes de référence, parce qu'il y a beaucoup de périodes de référence différentes dans l'enquête.</p> <p>Pour réduire la durée de l'entrevue et le fardeau de réponse.</p>
9 STR	Stress	Nouveau	<p>STRB_1 : Évaluation de la capacité à faire face à des problèmes inattendus et difficiles (adaptée de l'ENSP 96).</p> <p>STRB_2 : Évaluation de la capacité à faire face aux exigences quotidiennes de la vie (adapté de l'ENSP 96).</p> <p>STRB_3 : Répondant doit évaluer les 3 principales sources de stress dans sa</p>		Nouveau module	<p>Bien qu'ils proviennent d'échelle de gestion du stress, les items portant sur les moyens pouvant aider à maîtriser le stress (STRB_61 à STRB_611) ont été dérivés et modifiés. La majorité des questions est basée sur le travail de Folkman et Lazarus (1985) « Ways of Coping Revisited ». Plusieurs questions sont basées sur les travaux de Amirkhan (1990) « Coping Strategy Indicator –</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>vie de tous les jours qui contribuent le plus à ses sentiments de stress :</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrainte de temps / manque de temps Son propre problème ou état de santé physique Son propre problème ou état de santé - mentale ou émotionnelle Situation financière (p.ex., pas assez d'argent, dette) Sa propre situation d'emploi (p.ex., les heures de travail, conditions de travail) École État d'emploi (p.ex., sans emploi) Soins à donner - à ses enfants Soins à donner - aux autres Autres responsabilités personnelles ou familiales Relations interpersonnelles Discrimination Sécurité personnelle et familiale <p>Fréquence d'utilisation de moyens pouvant aider à maîtriser le stress:</p> <ul style="list-style-type: none"> STRB_61 Essayer de résoudre le problème STRB_62: Parler aux autres STRB_63: Éviter d'être en compagnie des gens STRB_64: Dormir plus qu'à l'habitude STRB_65A : Tenter de mieux se sentir en mangeant plus ou moins STRB_65B: Tenter de mieux se sentir en fumant plus de cigarette 			<p>CSI » et de Carver et al. (1989) « COPE Scale ».</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			qu'à l'habitude STRB_65C: Tenter de mieux se sentir en consommant de l'alcool STRB_65D: Tenter de mieux se sentir en consommant des drogues ou des médicaments STRB_66: Faire du jogging ou d'autres exercices STRB_67: Prier ou chercher de l'aide spirituelle STRB_68: Essayer de se détendre en faisant quelque chose d'agréable STRB_69: Essayer de regarder le bon côté des choses STRB_610: Se blâmer STRB_611: Souhaiter que la situation disparaisse ou qu'elle prenne fin d'une manière ou d'une autre			
10	Pour chaque trouble faisant l'objet d'un « diagnostic » (10A Episode dépressif majeur, 10B Episode de manie, 10C trouble panique, 10D phobie sociale, 10E agoraphobie)	WMH-CIDI	NOTE : Le questionnaire du cycle 1.2 de l'ESCC est fondé sur une version modifiée du WMH-CIDI reconnue par le projet WMH2000. Les troubles faisant l'objet d'un diagnostic ont été choisis selon qu'ils étaient suffisamment prévalants pour permettre d'établir des estimations fiables, qu'il y avait un certain équilibre entre les divers troubles, qu'il y avait moyen de les traiter et qu'ils revêtaient de l'importance sur le plan des programmes/politiques; en outre, ils ont été choisis en	N/A	Nouveau module	

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			fonction des recommandations du comité d'experts.			
10A DEP	Épisode dépressif majeur (incluant pensées et tentatives suicidaires)	WMH- CIDI	<p>Épisodes: D'être "triste, vide ou déprimé(e)" De perdre l'intérêt pour la plupart des choses D'être découragé(e) à propos de ce qui se passe dans la vie</p> <p>Durée: 2 semaines ou plus Épisodes de 2 semaines ou plus pendant presque tous les mois, pendant un an ou plus</p> <p>Fréquence: Majeure partie de la journée, presque tous les jours</p> <p>Gravité: Pire épisode et épisode le plus récent Symptômes spécifiques: Au moins 5 symptômes tels qu'un changement de poids ou d'appétit, du niveau d'énergie, de la capacité à se concentrer</p>	<p>L'échelle abrégée du trouble dépressif majeur de la CIDI a été utilisée.</p> <p>L'échelle abrégée est une sous-échelle d'une version antérieure du CIDI.</p>	<p>Nouveau module</p> <p>Intégré le module de suicide dans celui de l'épisode dépressif majeur (voir Suicide ci-bas).</p> <p>L'instruction « passer à » et le libellé de la section sur la dépression qui concerne les services ont été rationalisés, ce qui permet de tenir compte des services mentionnés dans la section sur le suicide.</p> <p>Ajouté l'utilisation d'un livret pour les questions sur le suicide et réfère aux pensées suicidaires, plan suicidaire, et tentative de suicide comme étant «Expérience A, B et C».</p> <p>Ajouté le mot "sérieusement" aux pensées suicidaires.</p>	<p>Intégrer le suicide à l'épisode dépressif majeur facilite la programmation et permet d'assurer la cohérence des questions (destinées à ceux qui ont subi une épisode dépressif majeur et à ceux qui n'en ont pas subie) et de réunir des questions délicates sur le même sujet (plutôt que de poser des questions sur le suicide dans le module sur l'épisode dépressif majeur puis dans le module sur le suicide).</p> <p>Le livret permet d'accroître la confidentialité au cas où d'autres personnes entendraient l'entrevue, et atténue le malaise du répondant face à des questions pouvant se révéler délicates.</p> <p>Les tests qualitatifs en ont montré la nécessité d'utiliser ce vocabulaire. De nombreuses personnes ont affirmé qu'il est normal de penser au suicide pendant l'adolescence, mais qu'ils ne l'avaient pas songer « sérieusement ».</p>
10a	Pensées suicidaires	ESCC 1.1	Pensées suicidaires, projet de suicide	Le répondant a-t-il songé à se	Nouveau module	Les questions portant sur le suicide

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
SUI	et tentatives de suicide	WMH-CIDI	<p>et tentative de suicide au cours de la vie et au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Période la plus récente pendant laquelle les expériences se sont produites (par rapport à l'épisode le plus récent ou le pire).</p> <p>Âge au moment où les expériences se sont produites/se sont produites la dernière fois.</p> <p>Soins médicaux reçus en raison de la tentative.</p> <p>Hospitalisation pendant une nuit ou plus en raison de la tentative.</p> <p>Ressources professionnelles recherchées ou consultées après la tentative de suicide.</p> <p>Endroit où les consultations ont eu lieu.</p>	<p>suicider au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Le répondant a-t-il tenté de se suicider au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Soins médicaux reçus après la tentative de suicide.</p>		<p>sont intégrées au module sur l'épisode dépressif majeur.</p> <p>Une approche confidentielle fut utilisée pour recueillir l'information portant sur le suicide. Le questionnaire mentionnait « Expérience A, B, C » pour indiquer les diverses expériences (pensées suicidaires, projet de suicide et tentative de suicide). Un livret contenant les réponses a également été utilisé.</p>
10B MIA	Épisode de manie (manie)	WMH-CIDI	<p>Épisodes: Être tellement excité(e) et plein(e) d'énergie que cela crée des problèmes</p> <p>Durée: Épisodes de plusieurs jours ou plus</p> <p>Gravité: Pire épisode et épisode le plus récent</p> <p>Symptômes spécifiques: Au moins 3 symptômes tels que</p>		Nouveau module	

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			l'agitation, beaucoup plus d'intérêt pour le sexe, devenir trop amical (e) ou trop familier (ère) avec les gens et d'autres comportements qui ne sont pas ordinaires pour l'individu			
10C PAD	Trouble de panique	WMH- CIDI	Épisodes: "Attaques de panique" et "Attaques soudaines où l'individu éprouve des symptômes associés avec un trouble panique" Durée: Brèves attaques soudaines, multiples Gravité: Dépend du nombre de symptômes et d'épisodes Symptômes spécifiques: L'aggravation d'au moins 4 symptômes tels qu'un souffle court, un battement de coeur assez fort, une douleur ou un malaise à la poitrine et l'impression d'étouffer		Nouveau module	
10D SOP	Phobie sociale	WMH- CIDI	Épisodes: Peurs de situations sociales ou de performance. Les peurs sont constantes et affaiblissantes Gravité: Dépend du nombre de symptômes et d'épisodes Sentiment d'être déçu(e) de soi-même Symptômes spécifiques: Au moins deux symptômes tels que		Nouveau module	

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			le vertige, une douleur ou un malaise à la poitrine, des tremblements, des sueurs ou du mal à respirer normalement.			
10E AGP	Agoraphobie	WMH- CIDI	Épisodes: Peurs de quitter la maison ou d'être seul(e) loin de la maison. Les peurs sont constantes et affaiblissantes Gravité: Dépend du nombre de symptômes et d'épisodes Sentiment d'être déçu(e) de soi-même Symptômes spécifiques: Au moins 2 symptômes parmi tremblements, sueurs, palpitations cardiaques, agitation, fatigue, picotements dans les mains et les pieds, nausée, pouls rapide, sentiment de catastrophe imminente		Nouveau module	
11 ALC	Consommation d'alcool	ESCC 1.1 ENSP Cycle 4	Consommation courante au cours des 7 derniers jours. Niveau de consommation au cours des 12 derniers mois et au cours de la vie. Indicateur d'un répondant qui a déjà eu dans sa vie une période de 12 mois au cours de laquelle il a bu au moins 5 verres d'alcool ou plus à une occasion une fois par mois. Raison pour laquelle le répondant a réduit sa consommation d'alcool ou arrêté de boire complètement.	Consommation régulière de 5 verres d'alcool ou plus à une même occasion. Nombre de verres consommés au cours des 7 derniers jours. Taux de consommation au cours des 12 derniers mois. Consommation régulière de 12 verres ou plus par semaine au cours de la vie. Raison pour laquelle le répondant a réduit sa consommation d'alcool ou arrêté de boire complètement.	Ajout: ALCB_4: consommation régulière de 12 verres ou plus par semaine au cours des 12 derniers mois ALCB_10 : Au cours de la vie, y a-t-il eu une période de 12 mois pendant laquelle, à chaque mois, le répondant a bu 5 verres ou plus d'alcool à une même occasion Modification : ALCA_6 est devenue ALCA_10 dans le cycle 1.2.	Questions ajoutées pour filtrer les profils de consommation présentant des risques élevés chez les répondants.

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
12 ALD	Dépendance à l'alcool	ESCC 1.1 WMH- CIDI	<p>Dépendance à l'alcool au cours de la vie et au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Les questions sont tirées du questionnaire abrégé CIDI de Kessler et Mroczek qui évalue la dépendance à l'égard de l'alcool selon le DSM-IIIIR (7 symptômes).</p> <p>Ajouté 5 symptômes du WMH-CIDI : bu plus qu'en avait l'intention, passé tellement plus de temps à récupérer des effets de l'alcool, réduit les activités à cause de la consommation d'alcool, consommé alcool malgré l'aggravation de l'état physique ou émotionnel</p> <p>Trouble au niveau des activités de la vie au cours des 12 derniers mois occasionné par la dépendance, telles que: Activités ménagères Capacité d'aller à l'école Capacité de travailler à un emploi</p>	<p>Dépendance à l'égard de l'alcool au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Les questions évaluent la dépendance à l'égard de l'alcool selon le questionnaire abrégé CIDI de Kessler et Mroczek qui tient compte de la classification DSM-IIIIR (7 symptômes).</p>	<p>Utilisation d'un livret pour montrer les catégories de réponses.</p> <p>Ajout : ALDB_QINT2 : nouvelle intro.</p> <p>5 symptômes du WMH-CIDI (ALDB_10 à ALDB_14): Éprouver des symptômes ou être dans des situations qui sont associés à la dépendance.</p> <p>Examiné l'expérience des symptômes au cours de la vie. Ajouté les nouvelles questions, « Est-ce déjà arrivé » : ALDB_01A, ALDB_03A, ALDB_04A, ALDB_05A, ALDB_06A, ALDB_07A, ALDB_09A, ALDB_10A, ALDB_11A, ALDB_12A, ALDB_13A, ALDB_14A.</p> <p>Trouble occasionné par la dépendance au cours des 12 derniers mois en relation aux activités de la vie, telles que: Activités ménagères Capacité d'aller à l'école</p>	<p>Le livret assure également la confidentialité pour les modules délicats et est moins envahissant (il était particulièrement souhaité par les jeunes répondants pendant les tests). Va diminuer la durée de l'entrevue et le fardeau des répondants.</p> <p>Pour donner une indication des répondants ayant éprouvé des symptômes ou vécu des situations associés à la dépendance à l'alcool au cours de la vie.</p> <p>Évalue la prévalence à vie de la dépendance vis-à-vis l'alcool.</p> <p>Ajouté questions pour permettre un élément consistant avec les autres modules portant sur les troubles.</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			Capacité à établir et à maintenir des relations proches avec les autres Vie sociale		Capacité de travailler à un emploi Capacité à établir et à maintenir des relations proches avec les autres Vie sociale	
13 DRG	Drogues illicites	ECAD WMH- CIDI	<p>IDGB_01 jusqu'à IDGB_24: Consommation à vie et fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois: De la marijuana, du cannabis ou du haschich De la cocaïne ou du crack Du speed (amphétamines) De l'ecstasy (MDA) Des hallucinogènes, du PCP ou du LSD (acide) Inhaler de la colle, de l'essence ou d'autres solvants De l'héroïne Des stéroïdes, tels que la testostérone, du Dianabol ou des hormones de croissance Les questions du WMH-CIDI évaluant partiellement la dépendance à une substance (IDGB_25x) : Évaluation des symptômes ou situations causés par la dépendance aux drogues illicites au cours de la vie et 12 derniers mois.</p> <p>IDGB_26x: Trouble au niveau des activités de la vie au cours des 12 derniers mois occasionné par la dépendance, telles que :</p> <p>Activités ménagères Capacité d'aller à l'école</p>		<p>Nouveau module</p> <p>Ajout: IDGB_5AA – consommé drogues 1 à 3 fois par mois ou plus pour une période de 12 mois.</p> <p>Ajouté référence à la consommation de drogues au cours de la vie. (IDGB_5AL – IDGB_5HL).</p> <p>Nouvelle question ajouté : «Est-ce déjà arrivé?» : IDGB_5A1, IDGB_5B1, IDGB_5C1, IDGB_5D1, IDGB_5E1, IDGB_5F1, IDGB_5G1, IDGB_5H1</p> <p>Ajouté les questions du WMH-CIDI évaluant la dépendance à une substance.</p> <p>Trouble occasionné par la dépendance au cours des 12 derniers mois en relation aux activités de la vie, telles que: Activités ménagères</p>	<p>Changements inspirés de l'Enquête canadienne sur la consommation d'alcool et de drogues (ECCAD).</p> <p>Pour donner une indication des répondants ayant éprouvé des symptômes ou vécu des situations associés à la consommation de drogue au cours de leur vie. L'ECCAD portait sur la période des 12 derniers mois.</p> <p>Élargir le contenu du module pour examiner la dépendance à une substance.</p> <p>Ajouté questions pour permettre un élément consistant avec les autres modules portant sur les troubles.</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			Capacité de travailler à un emploi régulier Capacité à établir et à maintenir des relations proches avec les autres Vie sociale		Capacité d'aller à l'école Capacité de travailler à un emploi Capacité à établir et à maintenir des relations proches avec les autres Vie sociale Utilisation d'un livret pour montrer les catégories de réponses.	Pour réduire la durée de l'entrevue et le fardeau de réponse et est beaucoup plus confidentiel (il était particulièrement souhaité par les jeunes répondants pendant les tests)
14 CPG	Jeu pathologique (Indice canadien du jeu excessif)	ICJE	Participation à différents types d'activités de jeu (fréquence au cours des 12 derniers mois) (modifié du ICJE). Somme d'argent dépensé au jeu au cours des 12 derniers mois. Attitudes et expériences vis-à-vis le jeu du hasard permettant d'évaluer la sévérité du problème de jeu au cours des 12 derniers mois (modifié de l'ICJE). Antécédents familiaux en matière de jeux de hasard. Au cours des 12 derniers mois, consommation d'alcool et de drogues en jouant.	N/A	Nouveau module Combiné les questions portant sur des types similaires d'activité de jeu (modifié de l'Indice canadien du jeu excessif) : Billets de loterie quotidienne et instantanée (2 questions dans l'ICJE) Billets de loterie ou de tirage au sort (2 questions dans l'ICJE) Jeu au casino autres que les machines à sous ou les appareils de loterie vidéo (5 questions dans l'ICJE – poker, roulette, vingt-et-un, Kéno, Chie) Loterie sportive, paris sportifs ou manifestations (2 questions dans l'ICJE) Jeux de hasard sur Internet ou jeux d'arcade (2 questions dans l'ICJE). Autres (non inclus dans l'ICJE)	Les questions relatives aux activités de jeu de hasard se prêtaient à ce regroupement. Permet de réduire la durée de l'entrevue et le fardeau de réponse. Tous les changements ont été approuvés par les auteurs de l'échelle.

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
					<p>Non inclus dans l'ICJE: Question filtres sur les jeux au casino.</p> <p>Utilisation d'un livret pour montrer les catégories de réponses.</p> <p>Certains exemples de jeux ont été adaptés à la région (c'est-à-dire «Mise-au-jeu» ajouté pour le Québec).</p> <p>Supprimé les questions de l'ICJE portant sur le temps (en minutes ou en heures) consacré aux activités de jeu.</p> <p>On a combiné la somme d'argent dépensée pour comprendre tous les types de jeu, plutôt que d'avoir une variable par activité, et pour obtenir un total au cours des 12 derniers mois plutôt qu'un total par mois/par jour; catégories de réponses plutôt que question ouverte.</p> <p>Supprimé certaines questions sur les corrélats (comme la dépression et les pensées suicidaires), puisqu'ils sont mesurés ailleurs dans le questionnaire.</p>	<p>Les questions relatives au jeu dans les casinos ont été regroupées en une seule question dans l'ESCC; la question filtre n'était plus nécessaire.</p> <p>Le livret assure également la confidentialité pour les modules délicats et est moins envahissant (il était particulièrement souhaité par les jeunes répondants pendant les tests). Réduire la durée et le fardeau de réponse.</p> <p>Pour mieux tenir compte des différences régionales.</p> <p>Réduire la durée et le fardeau de réponse (les scores de l'ICJE peuvent être calculés sans cette information).</p> <p>Réduire la durée et le fardeau de réponse (les scores de l'ICJE peuvent être calculés suite à ces modifications).</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>Trouble au niveau des activités de la vie au cours des 12 derniers mois occasionné par le jeu excessif, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités ménagères Capacité d'aller à l'école Capacité de travailler à un emploi régulier Capacité à établir et à maintenir des relations proches avec les autres Vie sociale 		<p>Ajout de l'échelle portant sur le trouble.</p> <p>« Je ne joue pas » n'est pas traité de la même façon que dans le cadre de l'ICJE.</p> <p>Le profil des instructions « passer à » pour la réponse a été changé, de sorte que si le répondant indique qu'il joue de 1 à 5 fois par mois (ou ne sait pas ou refuse de répondre) pour chaque type d'activité de jeu (CPGB_01A à CPG_01M) ou qu'il refuse de répondre à la première question (CPG_01A), cela mettait fin au module. Aucune question liée au problème de jeu n'est alors posée au répondant. Ce saut de questions ne se retrouve pas dans l'ICJE.</p> <p>Ajout d'une catégorie à CPGB_02 « Je ne suis pas un(e) parieur (parieuse) » qui n'est pas lue par l'interviewer, mais si la réponse est mentionnée par le répondant, cela met fin au module. Cette catégorie de réponse et ce saut de questions ne font pas partie de l'ICJE.</p> <p>Certaines questions sur la gravité du problème n'ont pas été incluses.</p>	<p>Mesurés ailleurs dans le questionnaire.</p> <p>Pour indiquer les troubles attribuables au jeu compulsif et pour assurer la compatibilité avec d'autres modules.</p> <p>Pendant les tests, il a été déterminé que le module sur le jeu compulsif était un module délicat et les répondants estimaient que le fardeau de réponse était lourd. Pour réduire le fardeau de réponse, la fatigue des interviewers et pour préserver des taux de réponse élevés, ce profil de saut de questions a été adopté.</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
15 ETA	Évaluation des troubles alimentaires	EAT (Eating Attitude Test) WMH-CIDI	Module qui ne donne pas un diagnostique, mais qui utilise plutôt une approche qui fait la promotion de la santé dans le but d'examiner les attitudes et le comportement que les gens ont face à la relation entre la nourriture et leur apparence physique.		Nouveau module Ajout de questions filtres de la WMH-CIDI pour sélectionner les répondants qui ont connu des troubles de l'alimentation (ETAB_01A, ETAB_01B). Souligne périodes de référence (les 12 derniers mois).	L'instrument EAT est habituellement utilisé auprès d'une population cible qui démontre une propension à un trouble alimentaire. Sans l'ajout des questions filtres, les questions de l'instrument apparaissent non pertinentes pour plusieurs répondants. Permet de réduire les erreurs de déclaration et l'ambiguïté, clarifie les questions.
16 RAC	Limitation des activités	ESCC 1.1	Question générale vise à évaluer la difficulté qu'a le répondant à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables. Question consiste à demander au répondant si un état physique, ou un état mental, ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activité qu'il peut faire à la maison, au travail ou à l'école et dans d'autres activités, comme les déplacements ou les loisirs. Une question supplémentaire pourrait être posée pour cerner la cause de l'état qui réduit la quantité ou le genre d'activité que peut faire le répondant.	Difficulté qu'a le répondant à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables. Question consiste à demander au répondant si un état physique, ou un état mental, ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activité qu'il peut faire à la maison, au travail/l'école et dans d'autres activités, comme les déplacements ou les loisirs. La cause du problème de santé qui réduit la quantité ou le genre d'activité que le répondant peut faire est aussi demandée.	RACB_6C: le mot "normal" a été enlevé. Ajouté ou modifié: RACB_2B1 et RACB_2B2: Activités quotidiennes comme le travail et l'école ont été séparées pour former deux questions différentes. (Nouveau) RACB_5: Nouvelles catégories d'énoncés qui énumèrent les causes principales de la limitation des activités. "Problème ou état de santé mentale ou émotionnelle" et «Consommation d'alcool ou de drogues» sont explicitement	Des tests qualitatifs ont révélé que le mot « normal » n'était pas interprété de la même façon par tout le monde (définition subjective). Pour mesurer chaque concept séparément. Pour repérer les répondants pour qui la principale cause était « un problème ou état de santé mentale ou émotionnelle » ou « la consommation d'alcool ou de drogues ».

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>Éprouver de la gêne à cause d'un état physique ou mental ou un problème de santé.</p> <p>Questions sur le genre d'activités de la vie quotidienne qui sont limitées à cause d'un état ou d'un problème de santé de longue durée.</p> <p>Répercussion de l'état ou du problème (de santé physique ou mentale) sur les activités de la vie quotidienne comme préparer les repas, faire les courses, payer les factures, ou encore le transport, les activités de loisirs, etc.</p>	<p>Impact du problème de santé sur les activités quotidiennes telles que préparer repas, faire les courses, tâches ménagères, soins personnels, déplacements dans la maison.</p>	<p>identifiés comme des énoncés.</p> <p>(Nouveau) RACB_5A1 et RACB_5A2: Éprouver de la gêne à cause d'un état physique ou mental ou un problème de santé.</p> <p>RACB_5B1 et RACB_5B2: Subir de la discrimination ou être traité(e) de façon injuste à cause d'un état physique ou mental ou un problème de santé.</p> <p>Modifié : Le répondant a de l'aide d'une autre personne à cause de son état physique ou mental ou son problème de santé.</p> <p>RACB_6B1: Ajouté: « aide pour se rendre à des rendez-vous ou faire des commissions comme l'épicerie.» RACB_6D: Ajouté :» aide pour faire des gros travaux d'entretien comme faire le ménage du printemps ou travailler dans la cour ».</p> <p>RACB_6E: Ajouté : « ou prendre des médicaments ».</p> <p>Nouveau : RAC_Q6G: aide pour s'occuper de ses finances personnelles comme faire des transactions bancaires ou des paiements de factures. Questions ajoutées portant sur les</p>	<p>Pour repérer ceux qui ont besoin de l'aide d'une autre personne à cause de son état physique ou mental ou son problème de santé.</p> <p>Clarifier les questions pour les répondants</p>

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
					<p>difficultés éprouvées par le répondant à cause d'un état physique ou mental ou un problème de santé.</p> <p>RACB_7A: difficultés à se faire de nouveaux amis ou à maintenir des liens d'amitié.</p> <p>RACB_7B: difficultés à échanger avec des gens qu'il ne connaît pas beaucoup.</p> <p>RACB_7C: difficultés à commencer et entretenir une conversation.</p> <p>RACB_8: Cause de l'état qui oblige le répondant à demander de l'aide: Santé physique Santé émotionnelle ou mentale Consommation d'alcool ou de drogues</p>	Pour mesurer les difficultés éprouvées par le répondant à cause d'un état physique ou mental ou un problème de santé.
17 TWD	Incapacité 2- semaines	ESCC 1.1	<p>État de santé au cours des 14 derniers jours :</p> <p>Gardé le lit à cause d'une maladie ou blessure (nombre de jours)</p> <p>Gardé le lit à cause de la santé mentale ou de la consommation d'alcool ou de drogues (nombre de jours)</p> <p>Jours limités dans les activités habituelles à cause d'une maladie ou d'une blessure (nombre de jours)</p> <p>Jours limités dans les activités habituelles à cause de la santé mentale ou de la consommation d'alcool ou de drogues (nombre de jours)</p>	<p>Incapacité 2-semaines.</p> <p>Nombre de jours passés au lit.</p> <p>Nombre de jours où le répondant a dû diminuer ses activités.</p>	<p>Supprimé :</p> <p>TWDA_5 : « Avez-vous un médecin de famille? »</p> <p>TWDB_1, TWDB_2: Remplacé "alité" par "dû garder le lit".</p> <p>Ajout:</p> <p>TWDB_2A et TWDB_2B: Nombre de jours où le répondant a été alité toute une journée ou presque à cause de sa santé émotionnelle ou mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues.</p> <p>TWDB_4A et TWDB_4B: Nombre de jours où le répondant a dû limiter ses activités pour toute une journée</p>	Expression mieux connue des répondants francophones.

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
					<p>ou presque à cause de sa santé émotionnelle ou mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues.</p> <p>TWDB_5A, TWDB_6, TWDB_6A et TWDB_6B: Nombre de jours où il a fallu que le répondant fasse plus d'effort pour accomplir, au même niveau, son travail ou pour effectuer ses autres activités quotidiennes à cause de sa santé émotionnelle ou mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues.</p> <p>Déplacer le module à la fin du questionnaire pour que les répondants soient plus confortables à répondre la cause de leur incapacité de 2 semaines.</p>	<p>Il y a trop de gêne/malaise reliés à la santé mentale pour être aisément rapportée comme étant la cause de l'incapacité de 2 semaines.</p>
18 SER	Utilisation des services en santé mentale	Nouveau	<p>SERB_02 jusqu'à SERB_09: Nombre de fois où le répondant a été hospitalisé pour des problèmes reliés à la santé émotionnelle ou mentale ou la consommation d'alcool ou de drogues Âge au moment de la première admission Âge au moment de la dernière admission Nombre de nuits hospitalisé au cours des 12 derniers mois</p> <p>SERB_10A-SERB_10I: Consultations avec les professionnels pour discuter des émotions, de la</p>	Nouveau module	Nouveau module	

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>santé mentale ou de la consommation d'alcool ou de drogues: Psychiatre Médecin de famille ou omnipraticien Autre médecin tel qu'un cardiologue, un gynécologue ou un urologue Psychologue Infirmière (infirmier) Travailleur social / Conseiller/ Psychothérapeute Conseiller religieux ou spirituel comme un prêtre, un aumônier ou un rabbin Autre professionnel (énuméré à SERB_90 comme étant: acuponcteur, instructeur de biofeedback, chiropraticien, spécialiste de l'équilibre énergétique, thérapeute du mouvement ou de l'exercice, herboriste, homéopathe ou naturopathe, hypnotiseur, spécialiste en imagerie, masso-thérapeute, voyant/médium, expert en relaxation, yoga ou méditation et diététicien)</p> <p>SERB_12: Âge lors de la première session de thérapie ou de counselling psychologique, d'une durée de 15 minutes.</p> <p>SERB_20 jusqu'à SERB_99A: Boucle itérative de questions comprenant: Âge la première et dernière fois que le répondant a parlé à un professionnel au sujet de ses</p>			

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>émotions, sa santé mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues</p> <p>Au cours des 12 derniers mois, nombre de fois que le répondant a vu ou parlé avec un professionnel au sujet de ses émotions, sa santé mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues</p> <p>Endroits où le répondant a consulté un professionnel au cours des 12 derniers mois</p> <p>Mesure de satisfaction avec les traitements et les services reçus du professionnel au cours des 12 derniers mois</p> <p>Mesure, perçue par le répondant, de l'aide reçue du professionnel pour les problèmes associés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues</p> <p>Raisons pour lesquelles le répondant ne parle plus avec le professionnel au sujet de ses émotions, sa santé mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues</p> <p>Couverture d'une assurance pour le coût des consultations avec le professionnel</p> <p>Recommandation de la part d'un professionnel de parler à un autre professionnel de la santé mentale ou d'aller à une autre clinique ou un programme se spécialisant en santé mentale</p>			

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>SERB_A0C: Au cours des 12 derniers mois, nombre de fois qu'un groupe de soutien ou de discussion sur Internet a été utilisé pour les problèmes reliés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues.</p> <p>SERB_A1A-SERB_A1D: Âge la première et dernière fois que le répondant a utilisé un groupe d'entraide pour recevoir de l'aide pour des problèmes reliés à ses émotions, sa santé mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues; utilisation d'un groupe d'entraide au cours des 12 derniers mois.</p> <p>SERB_A2A- SERB_A2D: Âge la première et dernière fois que le répondant a utilisé une ligne d'aide téléphonique pour recevoir de l'aide pour des problèmes reliés à ses émotions, sa santé mentale ou sa consommation d'alcool ou de drogues; utilisation d'une ligne d'aide téléphonique au cours des 12 derniers mois.</p> <p>SERB_A4A-SERB_A4I: Type d'aide que le répondant aurait voulu recevoir, mais n'a pas reçu au cours des 12 derniers mois : Information à propos des troubles émotionnels et leurs traitements</p>			

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>Information sur les services disponibles</p> <p>Médicaments</p> <p>Thérapie ou counselling</p> <p>Aide pour des problèmes financiers</p> <p>Aide pour des problèmes relatifs au logement</p> <p>Aide au niveau des relations interpersonnelles</p> <p>Aide relative au statut d'emploi ou la situation au travail</p> <p>SERB_A5A-SERB_A5M: Raisons pourquoi le répondant n'a pas reçu cette aide:</p> <p>Préférerait s'en occuper soi-même</p> <p>Pensait que rien ne pouvait aider</p> <p>Ne savait pas où aller chercher de l'aide</p> <p>Peur de demander de l'aide ou de ce que les autres auraient pensé</p> <p>Ne pouvait pas payer</p> <p>Problèmes au niveau du transport, de la garde d'enfant ou de l'horaire</p> <p>Aide ou service professionnel non disponible- dans la région</p> <p>Aide ou service professionnel non disponible –à ce moment là (p.ex., médecin en vacances, heures inappropriées)</p> <p>Temps d'attente trop long</p> <p>Ne s'en est pas occupé/indifférent</p> <p>Problème de langue</p> <p>Responsabilités personnelles ou familiales</p>			

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			Somme totale dépensée pour s'être procuré(e) des services ou des produits pour des problèmes reliés aux émotions, à la santé mentale ou la consommation d'alcool ou de drogues, au cours des 12 derniers mois			
19 MED	Consommation de médicaments	ENSP Cycle 4 ESCC 1.1	Utilisation de médicaments de divers groupes au cours des 12 derniers mois (somnifères, pilules pour maigrir, médicaments pour réduire l'anxiété, régulateurs de l'humeur, antidépresseurs, comportements psychotiques, stimulants). Éliminés de l'ENSP/ESCC : Consommation de médicaments au cours du mois écoulé Analgésiques Codéine, Demerol Médicaments contre les allergies Médicaments contre l'asthme Remèdes contre la toux ou le rhume Pénicilline ou autres antibiotiques Médicaments pour le cœur Diurétiques Stéroïdes Insuline Pilules pour contrôler le diabète Médicaments contre les maux d'estomac Laxatifs Pilules contraceptives Hormones (type et date du début de l'hormonothérapie)	Utilisation de médicaments des groupes suivants au cours du dernier mois : Analgésiques Tranquillisants Pilules pour maigrir Antidépresseurs Codéine, Demerol Médicaments contre les allergies Médicaments contre l'asthme Remèdes contre la toux ou le rhume Pénicilline ou autres antibiotiques Médicaments pour le cœur Diurétiques Stéroïdes Insuline Pilules pour contrôler le diabète Somnifères Médicaments contre les maux d'estomac Laxatifs	Pour chaque groupe de médicaments, des exemples sont donnés entre parenthèses, ce qui signifie que l'interviewer n'est pas tenu de les lire, mais qu'il peut s'en servir pour clarifier la question et donner des exemples de médicaments (en d'autres mots, ils ne sont pas lus automatiquement). Ajout: MEDB_N1-MEDB_N4J: Pour chacun des types de médicaments: Médicaments pris sous la supervision d'un professionnel de la santé Type de professionnel qui a prescrit les médicaments Mauvais usage des médicaments (oublier de prendre ses médicaments ou prendre moins que supposé) au cours des 12 derniers mois Raisons pour ce mauvais usage MEDB_2: Médicaments pris au cours des 2 derniers jours Nombre total de médicaments pris	

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			<p>Médicaments pour la thyroïde Utilisation de tout autre produit de santé au cours des deux derniers jours</p> <p>Conservés de l'ENSP : Consommation de médicaments au cours des deux derniers jours Nom exact du médicament Avait-il été prescrit par un médecin ou un dentiste</p>	<p>Pilules contraceptives Hormones (type et date du début de l'hormonothérapie) Médicaments pour la thyroïde Tout autre médicament</p>	<p>MEDBF3n: Nom exact du/des médicament(s) sur ordonnance qui a/ont été pris (jusqu'à concurrence de 12).</p> <p>MEDBF3nA: est-ce que l'ordonnance était du médecin ou du dentiste</p> <p>MEDB_4: Couverture d'une assurance pour le coût du/des médicament(s) sur ordonnance.</p> <p>MEDB_5: Utilisation, au cours des 12 derniers mois, des autres produits de santé comme les vitamines et les herbes pour des problèmes au niveau des émotions, de la consommation d'alcool ou de drogue, de l'énergie, de la concentration, du sommeil ou de la capacité à faire face au stress.</p> <p>MEDB_6: Liste de d'autres produits de santé: Herbe de Saint-Jean/Millepertuis Valériane Camomille Ginseng Kava Kava/racine de Kava/piper methysticum Lavande Poivre des moines/vitex agnus-castus Actée à grappe noire Ginkgo Biloba NeuRocover-DA</p>	

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
					MEDB_7: Type de professionnel qui a recommandé l'utilisation d'autres produits de santé.	
20 SSM	Soutien social	ESCC 1.1 ENSP Cycle 4 (MOS)	Type de soutien reçu (comme dans le cycle 1.1.): Accessibilité du soutien Fréquence du recours aux différents genres de soutien	Type de soutien reçu : une personne pour vous venir en aide si vous deviez garder le lit une personne qui vous écoute quand vous avez besoin de parler une personne qui vous conseille en situation de crise une personne pour vous accompagner chez le médecin si vous en aviez besoin une personne qui vous témoigne de l'amour et de l'affection une personne avec qui partager du bon temps une personne pouvant vous renseigner afin de vous aider à comprendre les situations que vous traversez une personne à qui vous confier ou à qui parler de vous et de vos problèmes une personne qui vous serre dans ses bras une personne avec qui vous détendre une personne pour préparer vos repas une personne dont vous recherchez vraiment les conseils une personne avec qui faire des activités distrayantes une personne pour vous aider à accomplir les tâches ménagères une personne à qui confier vos inquiétudes et vos peurs les plus	Ajout: Pour chaque genre de soutien reçu (soutien pour les activités de la vie quotidienne, affection, interactions sociales et soutien informel), des questions de suivi ont été posées : SSMB_21A, SSMB_22A, SSMB_23A, SSMB_24A: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous reçu le soutien suivant? SSMB_21B, SSMB_22B, SSMB_23B, SSMB_24B: Lorsque vous en aviez besoin, à quelle fréquence avez-vous reçu ce type de soutien?	Les questions de suivi ont été élaborées expressément pour le cycle 1.2. Elles ont été regroupées pour éviter les répétitions et alléger le fardeau de réponse, à la suite de plaintes de la part des interviewers et des répondants.

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
				intimes une personne à qui demander des suggestions une personne avec qui faire des choses agréables une personne qui comprend vos problèmes une personne qui vous aime et vous donne le sentiment d'être désiré(e)		
21 SDC	Renseignements socio-démographiques	ESCC 1.1	Pays de naissance Groupe ethnique ou origine culturelle Langues actuelles Langue maternelle Origine culturelle ou raciale	Pays de naissance Groupe ethnique ou origine culturelle Langues actuelles Langue maternelle Origine culturelle ou raciale	Listes mises à jour pour : SDEB_1 : Pays de naissance (Sri Lanka) SDEB_4A-SDEB_4S : Origine ethnique ou culturelle (noire, norvégienne, galloise, suédoise, autochtone) SDEB_5A- SDEB_5S : Langues actuelles (néerlandais, hindi, russe, tamoul) SDEB_6A- SDEB_6S : Langue maternelle (néerlandais, hindi, russe, tamoul)	Listes mises à jour.
22 SPV	Valeurs spirituelles	ESCC 1.1	Questions sur le rôle de la spiritualité dans la vie du répondant: Participation aux services religieux (12 mois) Rôle de la spiritualité dans la vie personnelle Croyances personnelles donnant un sens à la vie Mesure selon laquelle les croyances personnelles donnent la force de faire face aux difficultés Affiliation religieuse	Questions sur le rôle de la spiritualité dans la vie du répondant: Participation aux services religieux (12 mois) Rôle de la spiritualité dans la vie personnelle Mesure du degré selon le répondant se considère religieux ou spirituel	Supprimé: SPRA_3: Mesure du degré selon le répondant se considère religieux ou spirituel Ajout: SPVB_2: Jusqu'à quel point le répondant croit que la spiritualité aide à trouver un sens à sa vie SPVB_3: Jusqu'à quel point le répondant croit que la spiritualité donne la force de faire face aux	Selon des tests qualitatifs, les répondants attachent une connotation très religieuse au mot « spiritualité » qu'ils n'accordent pas à l'expression « valeurs spirituelles », qui a un sens plus général. Des changements significatifs ont été apportés au module afin de s'y conformer.

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
			Mesure du degré selon le répondant se considère religieux ou spirituel		difficultés quotidiennes SPVB_4: Jusqu'à quel point le répondant croit que la spiritualité aide à comprendre les difficultés de la vie SPVB_5: Religion, si le répondant en a une SPVB_7: Perception qu'a le répondant de sa propre identité religieuse Modifié: SPVB_INT1, SPVB_1, SPVB_2, SPVB_3, SPVB_4 : changer «spiritualité» pour «valeurs spirituelles».	
23 LBF	Population active	ESCC 1.1	Activité sur le marché du travail. Occupation. Habitudes de travail au cours des 12 derniers mois. Raison de santé – ne travaille pas à l'heure actuelle; s'est absenté du travail; ne cherche pas de travail.	Activité sur le marché du travail. Occupation. Habitudes de travail au cours des 12 derniers mois.	Supprimé: LBFA_35: Restrictions sur l'usage du tabac dans le lieu de travail LBFA_43: Préférence du répondant quant au nombre d'heures de travail par rapport à la rémunération LBFA_74: Est-ce que les semaines pendant lesquelles le répondant était sans travail mais en train d'en chercher représentaient une seule et même période, des périodes distinctes ou encore trois périodes ou plus Ajouté: LBFB_13A: Raison de santé – ne travaille pas à l'heure actuelle LBFB_41A: Raison de santé – absent du travail la semaine dernière LBFB_73A: Raison de santé – ne	

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
					<p>cherche pas de travail</p> <p>Questions additionnelles demandent au répondant de spécifier si la raison est causée par la:</p> <p>Santé physique Santé émotionnelle ou mentale (incluant le stress) Consommation d'alcool ou de drogues</p>	
24 WST	Stress au travail	ESCC 1.1	Échelle dérivée qui permet de mesurer divers aspects liés au stress au travail : Latitude de décision Demandes psychologiques Exigences physiques Menace de perdre son emploi Soutien social au travail Satisfaction professionnelle	Échelle dérivée qui permet de mesurer divers aspects liés au stress au travail : Latitude de décision Demandes psychologiques Exigences physiques Menace de perdre son emploi Soutien social au travail Satisfaction professionnelle	Ajout: Utilisation d'un livret pour montrer les catégories de réponses.	Va diminuer la durée de l'entrevue et le fardeau de réponse.
25 INC	Revenu	ESCC 1.1 ENSP Cycle 4	Revenu personnel et du ménage.	Revenu personnel et du ménage.	Les deux cycles sont identiques.	
26 ADM	Administration	ESCC 1.1	<p>Permission de coupler les renseignements recueillis aux renseignements provinciaux sur la santé.</p> <p>Permission de partager l'information recueillie avec les ministères provinciaux de la santé, l'Institut de la statistique du Québec et Santé Canada.</p>	<p>Permission de coupler les renseignements recueillis aux renseignements provinciaux sur la santé.</p> <p>Permission de partager l'information recueillie avec les ministères provinciaux de la santé, l'Institut de la statistique du Québec et Santé Canada.</p>	<p>Modifié :</p> <p>Libellé pour la permission de lier/partager les questions (Q01A, Q01B, Q04A).</p> <p>ADM_Q4A: question sur le partage de données a été raccourcie (toutes les provinces sauf le Québec).</p> <p>ADM_Q4A (partage des données avec le Québec): partage avec « les ministères provinciaux de la santé, L'Institut de la Statistique du Québec et Santé Canada.</p>	Le libellé des questions demandant la permission de coupler/de partager les renseignements est très important et s'inspire en partie des lignes directrices sur la protection de la vie privée.

Ordre	Modules	Source/ Usage antérieur	Description sommaire (ESCC 1.2)	Description sommaire (ENSP Cycle 4/ESCC 1.1)	Changements par rapport aux cycles antérieurs de l'ESCC et l'ENSP	Raison(s) du changement / Commentaires additionnels
					Supprimé : Question sur le partage de données spécifique aux Territoires du Nord- Ouest, Yukon, Nunavut. Questions d'évaluation de la base de sondage (FE_Q1 – FE_Q3A).	Les résidents des Territoires ne sont pas visés par l'enquête.
27	Exit	ESCC 1.1	Module standard.		Aucun changement.	

5. Plan d'échantillonnage

5.1 Population cible

Le cycle 1.2 de l'ESCC vise la population de 15 ans et plus vivant à domicile dans les 10 provinces. Sont exclus du champ de l'enquête, les habitants des trois territoires, des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les résidents des établissements, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées. Le cycle 1.2 couvre environ 98 % de la population de 15 ans et plus des 10 provinces.

5.2 Taille et répartition de l'échantillon

Afin de produire des estimations fiables pour les dix provinces et compte tenu du budget accordé pour le cycle 1.2, il a été établi que cette composante de l'enquête devait être réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 personnes. Étant donné que les provinces varient grandement en taille de population et que des estimations fiables sont requises à l'échelle nationale et provinciale, l'échantillon a été réparti proportionnellement à la racine carrée de la population estimée de chaque province. Le tableau 5.1 donne les tailles visées d'échantillons selon la province.

Tableau 5.1 : Tailles visées d'échantillon selon la province

Province	Taille totale de l'échantillon (visée)
Terre-Neuve/Labrador	1 525
Île-du-Prince-Édouard	* 1 000
Nouvelle-Écosse	1 960
Nouveau-Brunswick	1 765
Québec	5 485
Ontario	6 720
Manitoba	2 165
Saskatchewan	2 045
Alberta	3 370
Colombie-Britannique	3 965
Canada	30 000

* La taille d'échantillon minimale pour une province a été fixée à 1 000.

De plus, dans le but d'avoir une bonne représentation urbaine et rurale dans chaque province, l'échantillon provincial a ensuite été réparti selon le type de strate : urbaine ou rurale. Ainsi, l'échantillon provincial a été réparti selon la strate urbaine et la strate rurale proportionnellement au nombre de logements estimés dans chacune des deux strates. Puis, l'effectif des échantillons a été augmenté avant la collecte des données afin de tenir compte des logements hors du champ de l'enquête ou vacants, et du taux prévu de non-réponse.

5.3 Achats d'échantillon

Avant le début de la collecte, les provinces de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ont fourni des fonds supplémentaires afin que l'on puisse sélectionner un échantillon plus important de logements. Ces achats d'unités d'échantillonnage supplémentaires avaient pour objet d'obtenir un échantillon de taille suffisante pour produire des estimations fiables pour des régions infraprovinciales. L'Ontario a ajouté 7 702 unités tandis que la Nouvelle-Écosse a ajouté 790 unités.

La province de l'Ontario a été divisée en sept régions. La répartition infraprovinciale de l'échantillon provincial de 14 422 unités a été faite en utilisant la méthode de la racine carrée de la taille de la population des régions tout en respectant une taille d'échantillon minimum de 1 842 pour chaque région. Cette méthode bien connue de répartition permet de réaliser un juste équilibre entre les exigences de fiabilité visant les données provinciales et infraprovinciales.

La province de la Nouvelle-Écosse a été divisée en six régions (en fait, les six régions étaient les mêmes que celles définies pour le Cycle 1.1 de l'ESCC). L'échantillon provincial de 2750 unités a été réparti de façon égale dans chaque région afin d'obtenir des estimations à des niveaux de fiabilité similaires pour chaque région. Ainsi, excepté pour l'allocation des 525 unités d'échantillon à la région "Zone 6", 445 unités d'échantillon ont été allouées pour chaque région. Le tableau 5.2 présente la répartition finale de l'échantillon pour les provinces de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse.

Tableau 5.2 : Répartition par région de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse avec l'achat d'échantillon

Région infraprovinciale	Taille de l'échantillon
Ontario	14 422
Sud-Ouest	1 895
Centre-Sud	1 842
Centre-Ouest	2 211
Centre-Est	2 105
Toronto	2 632
Est	1 895
Nord	1 842
Nouvelle-Écosse	2 750
Zone 1	445
Zone 2	445
Zone 3	445
Zone 4	445
Zone 5	445
Zone 6	525

5.4 Base de sondage et stratégie d'échantillonnage des ménages

La base aréolaire conçue pour l'Enquête sur la population active (EPA) du Canada a servi de base de sondage pour l'ESCC (Cycle 1.2). Le plan d'échantillonnage de l'EPA est un plan d'échantillonnage en grappes stratifié à plusieurs degrés où le logement représente l'unité finale d'échantillonnage.¹ À la première étape, on a formé des strates homogènes et sélectionné un échantillon indépendant de grappes, dans chaque strate. À la deuxième étape, on a dressé la liste des logements pour chaque grappe, puis on a sélectionné les logements, ou les ménages, d'après les listes.

Pour les besoins du plan d'échantillonnage, chaque province est répartie en trois catégories de région, à savoir les grands centres urbains, les villes et les régions rurales. Des strates géographiques ou socioéconomiques sont formées à l'intérieur de chaque grand centre urbain. Dans les strates, des grappes sont formées par regroupement de 150 à 250 logements. Dans certains centres urbains, des strates distinctes sont créées pour les immeubles à appartements ou les secteurs de dénombrement (SD) pour lesquels le revenu moyen du ménage est élevé. Dans chaque strate, on sélectionne six grappes ou immeubles résidentiels (pouvant

¹ Statistics Canada (1998), *Methodology of the Canadian Labour Force Survey*, Statistics Canada, Catalogue No. 71-526-XPB.

compter de 12 à 18 appartements) par une méthode d'échantillonnage aléatoire avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT), cette dernière correspondant au nombre de ménages. Le nombre 6 est utilisé pour l'ensemble du plan d'échantillonnage afin de permettre le renouvellement mensuel d'un sixième de l'échantillon de l'EPA.

Les autres villes et régions rurales de chaque province sont stratifiées, en premier lieu, en fonction de données géographiques, puis selon des caractéristiques socioéconomiques. Dans la plupart des strates, on sélectionne six grappes (habituellement des SD) selon la méthode PPT. Pour les strates où la densité de population est faible, on suit un plan en trois étapes en vertu duquel on sélectionne deux ou trois unités primaires d'échantillonnage (UPE), qui correspondent normalement à des groupes de SD, puis on les répartit en grappes dont six sont sélectionnées pour faire partie de l'échantillon. La sélection est réalisée à chaque étape selon la méthode PPT.

Après avoir établi la liste des nouvelles grappes, on obtient l'échantillon par échantillonnage systématique des logements. Le tableau 5.3 donne un aperçu des catégories d'UPE utilisées pour l'échantillon complet de l'EPA. Le *rendement* correspond au nombre de ménages sélectionnés dans le cadre de l'EPA pour un mois donné. Comme les taux d'échantillonnage sont prédéterminés, il existe souvent un écart entre la taille prévue d'échantillon et les chiffres obtenus. Ainsi, le rendement de l'échantillon est parfois excessif. Cette situation se présente surtout pour les secteurs où le nombre de logements a augmenté à la suite de nouveaux projets de construction, par exemple. Pour réduire le coût de la collecte des données, on corrige la production excessive par élimination, dès le départ, d'une partie des unités sélectionnées et modifications du coefficient de pondération appliqué dans le plan d'échantillonnage. Cette opération, habituellement réalisée au niveau agrégé, porte le nom de *stabilisation de l'échantillon*. De plus, on augmente la taille requise de l'échantillon de ménages pour tenir compte du fait qu'en général, environ 12 % de logements ne sont pas occupés par des ménages faisant partie du champ d'observation (certains logements sont vacants ou occupés de façon saisonnière, et d'autres sont occupés par des ménages non visés par l'enquête).

Tableau 5.3. Unité primaire d'échantillonnage, taille et rendement

Région	Unité primaire d'échantillonnage (UPE)	Taille (ménages par UPE)	Rendement (ménages échantillonnés)
Toronto, Montréal, Vancouver	Grappe	200 à 250	6
Autres villes	Grappe	150 à 200	8
Base des immeubles à appartements	Appartement	Varie	5
La plupart des régions rurales/petits centres urbains	Secteur de dénombrement	300	10

Afin de répondre aux exigences particulières à l'ESCC (cycle 1.2), certaines modifications ont dû être apportées à cette stratégie d'échantillonnage. Pour obtenir un échantillon de base de 38 492 ménages pour l'ESCC (cycle 1.2), il faut sélectionner 54 000 logements de la base aréolaire (pour tenir compte des logements vacants et des ménages non-répondants). Chaque mois, le plan d'échantillonnage de l'EPA fournit environ 68 000 logements répartis entre les diverses régions économiques du Canada, alors que, pour l'ESCC (cycle 1.2), il faut obtenir un échantillon total de 54 000 logements répartis entre les strates urbaines et rurales des provinces ou régions (en Ontario et en Nouvelle-Écosse), dont les limites géographiques diffèrent de celles des régions économiques de l'EPA. Globalement, l'ESCC (cycle 1.2) nécessite la sélection d'un nombre inférieur de logements que produit le mécanisme de sélection de l'EPA, ce qui correspond à un *facteur de redressement* de 0,8 (54 000/68 000). Toutefois, comme ce facteur de redressement varie de 0,5 à 3,0 pour les régions, certains ajustements sont nécessaires.

Les modifications apportées au processus de sélection dans les régions varient selon le facteur de redressement. Pour les régions où le facteur est égal ou inférieur à 1, le nombre d'UPE choisi est réduit si nécessaire. Par exemple, si le facteur est de 0,5, alors seulement 3 UPE sont choisies dans chaque strate de l'EPA au lieu du nombre habituel de 6 UPE. Pour les régions avec un facteur supérieur à 1, on répète le processus d'échantillonnage des logements à l'intérieur d'une UPE pour un sous-ensemble des UPE sélectionnées appartenant à la région en question. Par exemple, si le facteur est de 1,6, alors la sélection des logements est répétée dans 4 des 6 UPE pour chaque strate de la région. Lorsque la répétition de la sélection de logements à l'intérieur d'une UPE est nécessaire mais qu'aucun autre logement n'est disponible dans cette UPE, alors une autre UPE est choisie. Finalement, dans les cas où la méthode choisie produit un excédent inutile de logements, on procède à la stabilisation de l'échantillon.

5.5 Échantillonnage des personnes interviewées

La sélection des répondants a été conçue de façon à ce que les jeunes (de 15 à 24 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus) soient surreprésentés dans l'échantillon. La stratégie d'échantillonnage adoptée tient compte des besoins des utilisateurs de données, du coût, de l'efficacité du plan d'échantillonnage, du fardeau de réponse et des contraintes opérationnelles². Une personne de 15 ans et plus est sélectionnée aléatoirement dans le ménage échantillonné. La probabilité de sélection de chaque personne dans le ménage est définie en fonction de la composition du ménage. Le tableau 5.4 décrit la règle de sélection des personnes dans les ménages échantillonnés.

Tableau 5.4. Stratégie de sélection fondée sur la composition du ménage

Nombre de personnes de 15 à 24 ans (n)	Nombre de personnes de 25 ans et plus (m)					
	0	1	2	3	4	5+
0	-	A	A	A	A	A
1	A	B	B	B	B	A
2	A	B	B	A	A	A
3+	A	A	A	A	A	A

A: Sélection d'une personne avec probabilité égale.

B: Sélection d'une personne où celles de 15 à 24 ans ont une probabilité de $2,6/(2,6*n+m)$ d'être sélectionnées et les autres ont une probabilité de $1/(2,6*n+m)$, où n représente le nombre de personnes entre 15 et 24 ans dans le ménage et m le nombre de personnes de 25 et plus dans le ménage.

5.6 Répartition de l'échantillon sur la période de collecte de données

Afin d'équilibrer la charge de travail des intervieweurs, l'échantillon initial de logements a été réparti au hasard, de façon égale, sur les trois périodes de la collecte des données couvrant sept mois (mai à novembre 2002). La première période de collecte couvrait trois mois (T1 : mai à juillet 2002) pendant que les deux autres périodes de collecte couvraient chacun deux mois (T2 : août à septembre 2002, et T3 : octobre à novembre 2002). Plus de temps a été alloué pour la première période de collecte en comparaison avec les deux autres dans le but de permettre aux intervieweurs de se familiariser avec l'enquête. Pour des raisons opérationnelles, tous les logements d'une même UPE ont été assignés à la même période de collecte.

² Béland, Y., Dufour, J. and Gravel, R. (2001) Sample Design of the Canadian Mental Health Survey, 2001 *Proceedings of the Survey Methods Section*, Vancouver: Statistical Society of Canada, 93-98.

Il est également important de mentionner que la collecte des données s'est tout de même poursuivie jusqu'à la fin du mois de décembre afin d'améliorer les taux de réponse.

6. Collecte des données

6.1 Conception du questionnaire et méthode de collecte des données

Les réponses au questionnaire du cycle 1.2 de l'ESCC ont été recueillies par la méthode d'interview assistée par ordinateur (IAO). Les unités d'échantillonnage sélectionnées de la base de sondage ont été interviewées au moyen de l'application d'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO).

Comparativement à d'autres méthodes de collecte des données, l'IAO offre plusieurs avantages en ce qui concerne la qualité des données. Premièrement, le texte des questions, y compris les périodes de référence et les pronoms, est personnalisé automatiquement d'après des facteurs comme l'âge et le sexe du répondant, la date de l'interview et les réponses aux questions antérieures.

Deuxièmement, l'application utilise automatiquement des règles de vérification pour repérer les réponses non cohérentes ou les valeurs tombant en dehors de la fourchette permise et affiche un message à l'écran lorsqu'une valeur non valide est enregistrée. L'intervieweur peut ainsi demander immédiatement des précisions au répondant et corriger toute incohérence.

Troisièmement, l'application saute automatiquement les questions qui ne s'appliquent pas au répondant.

6.2 Surveillance et contrôle

Les intervieweurs appliquant la méthode d'IPAO ont travaillé individuellement, de chez eux, sur un ordinateur portable et ont été surveillés à distance par les intervieweurs principaux. Chaque jour, ils ont transmis les interviews achevées, directement de chez eux au Bureau central de Statistique Canada au moyen d'une ligne téléphonique sécurisée.

6.3 Essais sur le terrain

Un essai sur le terrain de l'application d'IPAO a été réalisé en février 2002, en Alberta et au Québec, auprès d'un échantillon de 600 unités.

Les objectifs principaux de l'essai étaient d'évaluer la réaction des répondants aux questions et d'estimer le temps nécessaire pour achever les divers modules du questionnaire. Les procédures opérationnelles sur le terrain, ainsi que la formation de l'intervieweur et les applications d'interview assistée par ordinateur ont également été testées.

6.4 Interviews

Dans tous les logements sélectionnés, on a demandé à un membre bien informé du ménage de fournir des renseignements démographiques de base sur tous les membres du logement. Dans chaque ménage, selon la composition de celui-ci, on a sélectionné un membre de 15 ans ou plus pour participer à une interview en profondeur.

La formation donnée aux intervieweurs utilisant l'IPAO prévoyait que ceux-ci prennent un premier contact sur place avec chaque ménage échantillonné. Lorsque cette visite initiale se soldait par une non-réponse, l'intervieweur était autorisé à procéder à un suivi téléphonique.

On s'est efforcé, dans la mesure du possible, de réaliser les interviews sur place. La collecte des données par téléphone n'était permise que si les frais de déplacement étaient excessifs ou que le répondant refusait l'interview sur place. En outre, les intervieweurs avaient le droit de prendre contact avec le ménage par téléphone afin de sélectionner un répondant *après* avoir essayé d'établir un premier contact en personne.

En dernière analyse, 14 % des interviews ont été réalisées par téléphone (taux un peu plus élevé en Ontario). La réponse par procuration n'était pas permise pour cette enquête.

6.5 Réduction de la non-réponse au minimum

Avant que les intervieweurs n'établissent un premier contact, une lettre d'introduction et une brochure ont été livrées à chaque logement pour lequel Statistique Canada possédait une adresse postale valide. Ces documents expliquaient l'importance de l'enquête et donnaient des exemples d'utilisation des données du cycle 1.2.

Les intervieweurs ont eu pour instruction de faire tous les efforts raisonnables pour réaliser les interviews du cycle 1.2. Si le moment de sa visite était mal choisi, l'intervieweur devait prendre rendez-vous pour un autre appel ou une autre visite à un moment plus opportun. En cas d'absence au moment de l'appel ou de la visite, de nombreuses autres tentatives ont été faites pour contacter le ménage. Aux personnes qui, au départ, ont refusé de participer à l'enquête, le bureau régional a envoyé une lettre soulignant l'importance de l'enquête et de la collaboration du ménage. Ensuite, un intervieweur principal, un superviseur du projet ou un autre intervieweur a fait un deuxième appel (ou une deuxième visite) afin d'essayer de convaincre les répondants de l'importance de leur participation à l'enquête. Durant les derniers mois de la collecte des données, les intervieweurs ont de nouveau repris contact avec les ménages non-répondants et avec certaines personnes qui avaient refusé antérieurement de participer, pour tenter de les convaincre de participer à

l'enquête. En principe, le déploiement de tous ces efforts en vue d'établir un contact devrait avoir produit des résultats d'enquête plus valables grâce à la maximisation du taux de réponse. Afin de minimiser la non-réponse, on a effectué un nouveau suivi de certains cas de non-réponse en novembre. Les refus ont été exclus.

Pour réduire les obstacles linguistiques, tous les bureaux régionaux de Statistique Canada ont recruté des intervieweurs possédant des compétences en plusieurs langues. Pour les aider, on leur a fourni une traduction « officielle » des termes principaux en Chinois et en Punjabi, qui étaient les deux langues non officielles les plus fréquentes lors du cycle 1.1 de l'ESCC. Les intervieweurs capables de parler ces langues ont utilisé le guide pour traduire les questions et mener les interviews. Les intervieweurs n'étaient pas autorisés à mener les interviews dans une autre langue, à cause de la complexité des concepts sous-tendant les questions.

6.6 Circonstances spéciales durant les opérations de collecte des données du Cycle 1.2

La collecte des données s'est déroulée de mai 2002 à décembre 2002, soit sur une période de sept mois. Le plan de collecte des données a été conçu minutieusement afin de s'assurer d'atteindre les objectifs de qualité de données de l'enquête. Le plan prévoyait de donner aux intervieweurs, durant le dernier mois de la collecte, l'occasion de faire un ultime effort en vue de convaincre les ménages non-répondants de participer à l'enquête.

Pour la plupart des enquêtes auprès des ménages réalisées par Statistique Canada, les opérations de collecte se déroulent harmonieusement, conformément aux paramètres établis. Pour le cycle 1.2, la charge de travail globale due à la longueur de l'interview, à la complexité du contenu et au fardeau imposé au répondant dans certains cas ont pesé lourd sur l'infrastructure existante de collecte de données. Un certain nombre de stratégies ont donc été adoptées pour assurer le succès des opérations de collecte. Ainsi, les intervieweurs ont reçu une formation spéciale sur la maladie mentale et la façon de mener des interviews difficiles, les périodes de collecte et la taille de la tâche confiée à chaque intervieweur ont été planifiées minutieusement, des employés supplémentaires ont été recrutés dans les régions importantes et la collecte limitée de données par téléphone a été permise.

Un système de surveillance a été mis en place pour assurer le maintien de la qualité des données durant la collecte. Divers aspects du processus d'interview ont été surveillés au niveau de l'intervieweur, comme la durée moyenne de l'interview et la non-réponse partielle. Le Bureau central a transmis régulièrement des commentaires en retour aux bureaux régionaux pour les aider à corriger les problèmes à mesure qu'ils survenaient. Un processus de validation a également été mis en place sur le terrain pour surveiller la qualité du travail des intervieweurs. À la fin de la collecte

des données, le taux de réponse national était de 77 %. Des renseignements complets sur les taux de réponse figurent au chapitre 9.

7. Traitement des données

7.1 Vérification

La vérification des données a été exécutée en grande partie par l'application d'interview assistée par ordinateur (IAO) durant la collecte des données. Il était impossible que les intervieweurs saisissent des valeurs situées en dehors de la fourchette permise et qu'ils commettent des erreurs d'enchaînement, car celui-ci était contrôlé par le système programmé de sauts de question (commandes « passez à ») de l'IAO. Par exemple, l'IAO fait en sorte que les questions qui ne s'appliquent pas au répondant ne sont pas posées.

Dans le cas de certains types de déclarations non cohérentes ou inhabituelles, l'application a affiché des messages d'avertissement, mais aucune mesure corrective n'a été prise au moment de l'interview. Des vérifications élaborées pour ce genre de déclaration ont été effectuées, au besoin, après la collecte des données, au Bureau central. En général, on a corrigé les incohérences en attribuant la valeur « Non déclaré » à l'une des variables en cause ou aux deux.

7.2 Codage

Des catégories précodées de réponse ont été fournies pour toutes les variables pour lesquelles il était possible de le faire. Le questionnaire de l'ESCC (cycle 1.2) comprend plusieurs questions prévoyant une réponse écrite. Pour certaines de ces questions, on a attribué à la réponse le code d'une catégorie existante si elle correspondait à l'une des catégories énumérées sur le questionnaire et un code de nouvelle catégorie unique, autrement. Les réponses aux questions sur l'usage des médicaments ont été codées conformément au Système de classification anatomique thérapeutique chimique (ATC).

7.3 Création de variables dérivées et groupées

Pour simplifier l'analyse des données, un certain nombre de variables qui figurent dans le fichier ont été créées à partir d'items du questionnaire de l'ESCC (cycle 1.2). En général, le cinquième caractère du nom des variables dérivées est un « D » ou un « G ». Dans certains cas, les variables dérivées sont simplement obtenues en groupant des catégories de réponse. Dans d'autres, plusieurs variables sont combinées pour en former une nouvelle. Les détails du calcul de ces variables plus complexes figurent à l'annexe C.

7.4 Imputation

Dû à des problèmes techniques dans le cheminement des questions du module sur le suicide, les questions nécessaires pour le calcul des variables dérivées « pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois » et « tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois » n'ont pas été posées à certains répondants. Par conséquent, des renseignements importants manquaient pour ces personnes (c'est-à-dire 4,83 % de l'ensemble des répondants pour la variable « pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois » et 1,03 % de l'ensemble des répondants pour la variable « tentative de suicide au cours des 12 derniers mois »). En outre, étant donné leur profil, ces personnes sont plus susceptibles que les autres d'avoir eu des pensées suicidaires et (ou) fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois, ce qui aurait donné lieu à une sous-estimation des prévalences. Pour combler ces lacunes, on a imputé des valeurs par la méthode qui suit.

On a utilisé deux méthodes d'imputation: une méthode déterministe et une méthode fondée sur un modèle de régression logistique. Comme, pour certains répondants, il était possible de déterminer directement les valeurs manquantes d'après d'autres réponses, on a commencé par utiliser une méthode d'imputation déterministe. Il en a été ainsi pour toutes les valeurs manquantes pour les tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois et pour environ le quart des valeurs manquantes pour les pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois. Pour les autres valeurs manquantes concernant les pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois, on a appliqué une méthode d'imputation par la régression logistique. Elle consiste à ajuster un modèle de régression logistique sur la variable pour laquelle les valeurs doivent être imputées (pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois) et sur les caractéristiques connexes en utilisant des enregistrements sans valeur manquante obtenus pour des répondants présentant des caractéristiques comparables à ceux pour lesquels l'imputation est nécessaire. Au moyen du modèle ajusté, on a calculé une probabilité de réponse (oui ou non) pour chaque répondant pour lequel une imputation était nécessaire; puis, on a imputé une réponse d'après cette probabilité.

7.5 Pondération

Le principe sur lequel s'appuie l'estimation dans le cas d'un échantillon probabiliste tel que celui de l'ESCC (cycle 1.2) veut que, outre elle-même, chaque personne faisant partie de l'échantillon en « représente » plusieurs autres qui ne font pas partie de l'échantillon. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple au 1/50 (2 %) de la population, chaque personne représente 50 membres de la population. Conformément à la terminologie utilisée ici, chaque personne a un coefficient de pondération (ou poids) de 50.

La phase de pondération est l'étape où l'on calcule ce poids d'échantillonnage pour chaque personne. Le poids figure dans le fichier de microdonnées et doit être utilisé pour produire des estimations représentatives d'après les données de l'enquête. Par

exemple, si l'on veut estimer le nombre de personnes qui ont vécu un épisode dépressif majeur, on choisit les enregistrements se rapportant aux personnes faisant partie de l'échantillon qui présentent cette caractéristique et l'on additionne les poids inscrits sur ces enregistrements. La méthode employée pour calculer ces poids est décrite en détail au chapitre 8.

7.6 Élimination des renseignements confidentiels

Il convient de souligner que le fichier de microdonnées à grande diffusion décrit plus haut diffère, sous un nombre important d'aspects, du fichier maître de l'enquête tenu par Statistique Canada. Ces différences découlent des mesures prises pour protéger l'anonymat des répondants. La protection des répondants est assurée grâce à la suppression des valeurs individuelles, au regroupement et à l'établissement des valeurs extrêmes des variables. Les utilisateurs qui demandent l'accès à l'information non comprise sur le fichier de microdonnées à grande diffusion, ont trois choix: acheter des tableaux personnalisés, utiliser un des Centres de données de recherche³, ou utiliser le service de télé-accès. (Voir Section 12.3)

³ L'information la plus récente sur les Centres de données de recherche se retrouver à www.statcan.ca

8. Pondération

Pour que les estimations produites à partir de données d'enquête soient représentatives de la population couverte, et non pas seulement de l'échantillon comme tel, l'utilisateur doit incorporer les facteurs de pondération, appelés ici les poids d'enquête, dans ses calculs. Un poids d'enquête est attribué à chaque personne comprise dans l'échantillon final, c'est-à-dire, dans l'échantillon de personnes ayant répondu à l'enquête. Ce poids correspond au nombre de personnes représentées par le répondant dans l'ensemble de la population.

Tel que décrit dans la section 5, le cycle 1.2 a eu recours à la base de sondage aréolaire de l'EPA pour tirer son échantillon. Pour cette raison, la stratégie de pondération de l'ESCC est très similaire à celle de l'EPA. Le tableau 8.1 présente un sommaire des différents ajustements faisant partie de la stratégie de pondération dans l'ordre qu'ils sont appliqués.

Tableau 8.1: Liste des ajustements dans la pondération

0	Poids initial
1	Accroissement ou réduction de l'échantillon
2	Stabilisation
3	Retrait des unités hors champ
4	Non-réponse ménage
5	Création du poids-personne
6	Non-réponse personne
7	Post-stratification

Tous ces ajustements sont expliqués dans la section suivante.

8.1 Ajustements appliqués au poids initial

Ajustement 0 – Poids initial

Puisque le mécanisme utilisé pour sélectionner l'échantillon est celui établi pour l'EPA, le poids initial a dû être calculé selon les particularités de cette enquête. D'abord, à l'intérieur de chacune des strates définies par l'EPA, des grappes (unités primaires d'échantillonnage) sont sélectionnées avec probabilités proportionnelles à la taille (selon les comptes de recensement de 1991). À l'intérieur de chacune des grappes sélectionnées, un échantillon de logements est ensuite choisi à l'aide d'un échantillonnage systématique. Le produit des probabilités de chacune de ces sélections représente la probabilité de sélection du logement et son inverse représente le poids initial du logement. Pour plus de détails sur le mécanisme de sélection, de même

qu'une définition plus complète des strates et des grappes, se référer à Statistique Canada (1998)⁴.

Ajustement 1 – Accroissement ou réduction de l'échantillon

Certaines modifications ont dû être apportées au mécanisme standard de l'EPA lors de la sélection de l'échantillon pour le cycle 1.2. Le plan de l'EPA peut fournir un échantillon d'environ 68 000 logements à l'échelle du pays, ce qui est très près des besoins du cycle 1.2. Cependant, à l'échelle provinciale ou régionale (en Ontario et en Nouvelle-Écosse), le nombre de logements fournis par le plan de l'EPA peut dépasser les besoins de l'ESCC ou être insuffisant. Les modifications apportées afin de pouvoir obtenir la taille d'échantillon désirée ont été, en résumé, de répéter le même processus de sélection une deuxième fois à l'intérieur de certaines grappes sélectionnées dans les régions socio-sanitaires (RSS) ou provinces où le besoin en échantillon était nécessaire, ou de ne choisir aucun ménage dans certaines grappes lorsque le nombre de logements pouvant être fourni par l'EPA était trop élevé. Ceci a eu pour effet d'accroître ou de réduire l'échantillon par rapport à l'EPA et on a dû en tenir compte dans la pondération afin de correctement représenter la probabilité de sélection. Un facteur de redressement représentant le taux d'accroissement ou de réduction à l'échelle provinciale ou régionale (dans le cas de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse) de l'échantillon a donc été calculé. Le poids initial est multiplié par ce facteur de redressement, ce qui permet d'obtenir le poids 1.

Ajustement 2 – Stabilisation

L'accroissement de l'échantillon dans certaines provinces ou RSS tel que décrit au paragraphe précédent résultait en un échantillon beaucoup plus grand que nécessaire. Une stabilisation a donc été instaurée afin de ramener la taille de l'échantillon au niveau désiré. Le processus de stabilisation consistait à sous-échantillonner des logements aléatoirement à l'intérieur des provinces ou des RSS de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Un facteur d'ajustement représentant l'effet de la stabilisation a donc été calculé afin de corriger la probabilité de sélection. Ce facteur multiplié par le poids 1, produit le poids 2.

⁴ Statistique Canada (1998), *Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada*, Statistique Canada, numéro 71-526-XPB au catalogue.

Ajustement 3 – Retrait des unités hors champ

Parmi tous les logements échantillonnés, une certaine proportion de ceux-ci est, lors de la collecte, identifiée comme étant hors du champ de l'enquête. Des logements détruits ou en construction, des logements vacants, saisonniers ou secondaires, de même que des établissements, sont tous des exemples de cas hors champ pour l'ESCC. Ces logements sont tout simplement retirés de l'échantillon, ne laissant plus que les logements faisant partie du champ de l'enquête. Ces derniers conservent donc le même poids qu'à l'étape précédente que l'on appelle maintenant poids 3.

Ajustement 4 – Non-réponse ménage

Lors de la collecte, une certaine proportion des ménages interviewés a inévitablement résulté en non-réponse. Ceci survient habituellement lorsque le ménage refuse de participer à l'enquête, fournit des données inutilisables, ou encore, ne peut être rejoint pour réaliser l'interview. Le poids des ménages non-répondants est redistribué aux répondants selon des classes de réponse. L'algorithme CHAID (*Chi-Square Automatic Interaction Detector*), disponible dans Knowledge Seeker,⁵ permet d'identifier les caractéristiques qui divisent le mieux l'échantillon en groupes selon leurs propensions à répondre. Noter que ces groupes sont formés indépendamment à l'intérieur de chaque province ou RSS en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Puisque l'information disponible auprès des non-répondants est très limitée, seules quelques caractéristiques telles que la période de collecte (avec 3 périodes; mai à juillet 2002, août à septembre 2002 et octobre à décembre 2002) et un indicateur du milieu rural/urbain ont pu être utilisées pour la création des classes. Pour quelques RSS ou provinces, les deux variables étaient significatives pour la création des classes de non-réponse, pour quelques-unes, une seule des deux variables l'était, et enfin, pour les autres, aucune ne l'était. À l'intérieur de chacune des classes ainsi formées, un facteur d'ajustement a donc été calculé:

$$\frac{\text{Somme des poids 3 pour tous les ménages}}{\text{Somme des poids 3 pour tous les ménages répondants}}$$

Le poids 3 des ménages répondants a donc été multiplié par ce facteur d'ajustement pour produire le poids 4. Les ménages non-répondants sont éliminés du processus de pondération à partir de ce point.

⁵ ANGOSS Software (1995), *Knowledge Seeker IV for Windows - User's Guide*, ANGOSS Software International Limited.

Ajustement 5 – Création du poids-personne

Puisque l'unité d'échantillonnage finale pour l'ESCC est la personne, le poids-ménage calculé jusqu'ici doit être converti en poids-personne. Celui-ci est obtenu en multipliant le poids 4 par l'inverse de la probabilité de sélection de la personne choisie dans le ménage. Nous obtenons ainsi le poids 5. Rappelons que pour les ménages dans lesquels on retrouve un certain nombre de personnes dans les groupe d'âge 15 à 24 et 25 et plus, cette probabilité de sélection de la personne est plus élevée pour les personnes du groupe 15 à 24 (voir section 5.4 pour les détails sur l'algorithme de sélection de la personne). Pour les autres ménages, cette probabilité est égale à l'inverse du nombre de personnes de 15 ans et plus dans le ménage, et ceci, peu importe la personne sélectionnée.

Ajustement 6 – Non-réponse personne

Dans le cadre du cycle 1.2 de l'ESCC, une interview peut être vue comme un processus en deux étapes. Dans un premier temps, l'intervieweur obtient la liste complète des personnes vivant dans le ménage, puis par la suite interroge la personne sélectionnée dans le ménage. Dans certains cas, les intervieweurs ne réussissent qu'à compléter la première étape, soit parce qu'ils ne peuvent entrer en contact avec la personne sélectionnée, ou encore parce que la personne sélectionnée refuse d'être interviewée. De tels cas sont définis comme étant des non-réponses à l'échelle de la personne, et un facteur d'ajustement doit être appliqué aux poids des personnes répondantes pour compenser cette non-réponse. Tout comme pour la non-réponse à l'échelle du ménage, l'ajustement est appliqué à l'intérieur de classes définies à partir des caractéristiques disponibles pour les répondants et non-répondants. Toutes les caractéristiques recueillies lors du listage des membres du ménage étaient en fait disponibles pour créer ces classes. L'algorithme CHAID a encore une fois été utilisé pour obtenir la définition des classes et le résultat final présente quelques variations dans la définition d'une province à l'autre (ou RSS dans le cas de l'Ontario ou la Nouvelle-Écosse). Selon la RSS ou la province, les caractéristiques suivantes ont pu être utilisées pour former les classes d'ajustement : le sexe, le groupe d'âge, l'indicateur de milieu rural/urbain, l'éducation, l'état matrimonial et la taille du ménage. Un facteur d'ajustement est calculé à l'intérieur de chaque classe de la façon suivante:

$$\frac{\text{Somme des poids 5 pour toutes les personnes sélectionnées}}{\text{Somme des poids 5 pour toutes les personnes sélectionnées répondantes}}$$

Le poids 5 des personnes répondantes a donc été multiplié par ce facteur d'ajustement pour produire le poids 6. Les personnes non-répondantes sont éliminées de la pondération à partir de ce point.

Ajustement 7 – Post-stratification

La dernière étape nécessaire afin d'obtenir le poids final du cycle 1.2 de l' ESCC est la post-stratification. Celle-ci est appliquée afin d'assurer que la somme des poids finaux corresponde aux estimations de populations définies à l'échelle des provinces, et des RSS dans le cas de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, pour chacun des huit groupes d'âge-sexe d'intérêt, c'est-à-dire les groupes d'âge 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64 et 65 et plus, pour chacun des deux sexes. Les estimations de population utilisées pour l'année de référence 2002 sont basées sur les comptes du Recensement de 1996, de même que sur les estimations des comptes de naissance, décès, immigration et émigration. La moyenne des estimations mensuelles pour chacun des croisements province (ou RSS) – âge - sexe a été retenue pour calculer la post-stratification. Le poids 6 a donc été ajusté afin d'obtenir le poids final 7, à l'aide du facteur d'ajustement défini comme suit:

$$\frac{\text{Estimation de population pour le groupe province(ou RSS) - âge - sexe du répondant}}{\text{Somme des poids 6 pour le groupe province(ou RSS) - âge - sexe du répondant}}$$

Le poids 7 correspond au **poids final du cycle 1.2 de l' ESCC** que l'on retrouve dans le fichier maître portant le nom de variable WTSB_M.

9. Qualité des données

9.1 Taux de réponse

Au total et après avoir retiré les unités hors du champ de l'enquête, 48 047 ménages ont été sélectionnés pour participer à l'ESCC (Cycle 1.2). De ce nombre, 41 560 ont accepté de participer à l'enquête ce qui résulte en un taux de réponse à l'échelle du ménage de 86,5 %. Parmi ces ménages répondants, 41 559 personnes ont été sélectionnées (une personne par ménage) pour participer à l'enquête parmi lesquelles 36 984 ont accepté ce qui résulte en un taux de réponse à l'échelle de la personne de 89,0 %. À l'échelle canadienne, un taux de réponse combiné de 77,0 % a donc été observé à l'ESCC (Cycle 1.2). Le tableau 9.1 donne les taux de réponse combinés ainsi que l'information pertinente au calcul de ceux-ci pour chaque province ainsi que pour sept régions en Ontario.

Nous décrivons dans ce qui suit de quelle façon les différentes composantes de l'équation doivent être manipulées afin de calculer correctement les taux de réponse combinés.

Taux de réponse à l'échelle du ménage

$$\text{HHRR} = \frac{\text{nombre de ménages répondants}}{\text{tous les ménages faisant partie du champ de l'enquête}}$$

Taux de réponse à l'échelle de la personne

$$\text{PPRR} = \frac{\text{nombre de répondants}}{\text{toutes les personnes sélectionnées}}$$

Taux de réponse combiné = HHRR x PPRR

Voici maintenant un exemple de calcul du taux de réponse combiné pour le Canada en utilisant l'information fournie dans le tableau 9.1.

$$\text{HHRR} = \frac{41\,559}{48\,047} = 0,865$$

$$\text{PPRR} = \frac{36\,984}{41\,559} = 0,890$$

$$\begin{aligned} \text{Taux de réponse combiné} &= 0,865 \times 0,890 \\ &= 0,770 \\ &= \mathbf{77,0\%} \end{aligned}$$

Table 9.1 Taux de réponses combinés par province

Province	Région socio sanitaire	Niveau ménage			Niveau personne			Combiné
		# Mén. cibles	# Mén. rép.	Taux de rép. mén.	# Pers. sélect.	# Rép.	Taux de rép. pers.	Taux de réponse
Canada	Total	48 046	41 559	86,5	41 559	36 984	89,0	77,0
Terre Neuve/Labrador	Total	1 898	1 750	92,2	1 750	1 562	89,3	82,3
Île-du-Prince-Édouard	Total	1 227	1 098	89,5	1 098	1 002	91,3	81,7
Nouvelle-Écosse	Total	3 476	3 131	90,1	3 131	2 785	88,9	80,1
Nouveau Brunswick	Total	2 185	1 942	88,9	1 942	1 706	87,8	78,1
Québec	Total	6 829	5 961	87,3	5 961	5 332	89,4	78,1
Ontario	Total	17 956	15 038	83,7	15 038	13 184	87,7	73,4
	Sud Ouest	2 307	1 977	85,7	1 977	1 782	90,1	77,2
	Centre Sud	2 302	1 940	84,3	1 940	1 675	86,3	72,8
	Centre Ouest	2 747	2 304	83,9	2 304	2 035	88,3	74,1
	Centre Est	2 622	2 258	86,1	2 258	1 947	86,2	74,3
	Toronto	3 378	2 582	76,4	2 582	2 142	83,0	63,4
	Est	2 298	1 963	85,4	1 963	1 783	90,8	77,6
	Nord	2 302	2 014	87,5	2 014	1 820	90,4	79,1
Manitoba	Total	2 705	2 403	88,8	2 403	2 230	92,8	82,4
Saskatchewan	Total	2 553	2 245	87,9	2 245	2 045	91,1	80,1
Alberta	Total	4 198	3 629	86,4	3 629	3 236	89,2	77,1
Colombie- Britannique	Total	5 019	4 362	86,9	4 362	3 902	89,5	77,7

9.2 Erreurs dans les enquêtes

L'enquête permet de produire des estimations fondées sur l'information recueillie à partir d'un échantillon de personnes. On aurait pu obtenir des estimations quelque peu différentes si on avait effectué un recensement complet en utilisant le même questionnaire, les mêmes intervieweurs, les mêmes superviseurs, les mêmes méthodes de traitement, etc. que ceux utilisés pour l'enquête. La différence entre les estimations tirées de l'échantillon et celles qui découlent d'un dénombrement complet effectué dans des conditions semblables s'appelle l'erreur due à l'échantillonnage des estimations.

Les erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage peuvent être commises à presque toutes les étapes d'une enquête. Il est possible que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants fassent des erreurs en complétant le questionnaire, que les réponses soient mal saisies et que des erreurs se produisent au moment du traitement et de la totalisation des données. Tous ces exemples représentent des erreurs non dues à l'échantillonnage.

9.2.1 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Sur un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires auront peu d'effet sur les estimations tirées de l'enquête. Toutefois, les erreurs qui se produisent systématiquement contribueront à des biais dans les estimations de l'enquête. On a consacré beaucoup de temps et d'efforts à réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête. Des mesures d'assurance de la qualité ont été appliquées à chaque étape du cycle de collecte et de traitement des données afin de contrôler la qualité des données. On a notamment fait appel à des intervieweurs hautement qualifiés, une formation poussée sur les méthodes d'enquête et le questionnaire et l'observation des intervieweurs afin de déceler les problèmes. La mise à l'essai de l'application Interview Assistée par Ordinateur et les essais sur le terrain ont également été au nombre des procédures essentielles pour réduire au maximum les erreurs de collecte de données.

L'effet de la non-réponse sur les résultats de l'enquête constitue une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les enquêtes. L'ampleur de la non-réponse varie de non-réponse partielle (le fait de ne pas répondre à une ou plusieurs questions) à une non-réponse totale. Dans le cas de l'ESCC, il n'y a presque pas eu de non-réponse partielle car une fois le questionnaire débuté les répondants avaient tendance à le terminer. Il y a eu non-réponse totale lorsque la personne sélectionnée pour participer à l'enquête a refusé de le faire ou que l'intervieweur a été incapable d'entrer en contact avec elle. On a traité les cas de non-réponse totale en corrigeant les poids des personnes qui ont répondu à l'enquête afin de compenser pour ceux qui n'ont

pas répondu. Voir la section 8 pour avoir de plus amples détails sur la correction de la pondération pour la non-réponse.

9.2.2 Erreurs dues à l'échantillonnage

Étant donné que les estimations d'une enquête par sondage comportent inévitablement des erreurs dues à l'échantillonnage, de bonnes méthodes statistiques exigent que les chercheurs fournissent aux utilisateurs une certaine indication de l'ampleur de cette erreur. La mesure de l'importance éventuelle des erreurs dues à l'échantillonnage est fondée sur l'écart type des estimations tirées des résultats de l'enquête. Cependant, en raison de la grande diversité des estimations que l'on peut tirer d'une enquête, l'écart type d'une estimation est habituellement exprimé en fonction de l'estimation à laquelle elle se rapporte. La mesure résultante, appelée coefficient de variation (CV), s'obtient en divisant l'écart type de l'estimation par l'estimation elle-même et on l'exprime en pourcentage de l'estimation.

Par exemple, supposons qu'une personne estime que 12 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont eu au moins un épisode dépressif majeur dans leur vie et que cette estimation comporte un écart type de 0,007. On calcule alors le CV de cette estimation de la façon suivante :

$$(0,007/0,12) \times 100 \% = 5,83 \%$$

Statistique Canada utilise fréquemment les résultats du CV pour l'analyse des données et conseille vivement aux utilisateurs produisant des estimations à partir des fichiers de données de l'ESCC (Cycle 1.2) de faire de même. Pour plus d'information sur le calcul des CVs, voir la section 11. Pour consulter les lignes directrices sur la façon d'interpréter les résultats du CV, se référer au tableau à la fin de la sous-section 10.4.

10. Lignes directrices pour la totalisation, l'analyse et la diffusion

Cette section du guide décrit les lignes directrices que doivent suivre les utilisateurs qui totalisent, analysent, publient ou diffusent de quelque autre façon des données provenant de fichier de microdonnées de l'enquête. Ces lignes directrices devraient leur permettre de reproduire les chiffres déjà publiés par Statistique Canada et de produire aussi des chiffres non encore publiés conformes aux lignes directrices établies.

10.1 Lignes directrices pour l'arrondissement

Afin que les estimations calculées d'après ce fichier de microdonnées en vue d'être publiées ou diffusées de toute autre façon correspondent à celles produites par Statistique Canada, il est vivement conseillé à l'utilisateur de les arrondir en se conformant aux lignes directrices suivantes.

- a) Les estimations qui figurent dans le corps d'un tableau statistique doivent être arrondies à la centaine près par la méthode d'arrondissement classique. Selon cette méthode, si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 et 4, le dernier chiffre retenu ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, on augmente d'une unité (1) la valeur du dernier chiffre retenu. Par exemple, si l'on veut arrondir à la centaine près de la façon classique une estimation dont les deux derniers chiffres sont compris entre 00 et 49, il faut les remplacer par 00 et ne pas modifier le chiffre précédent (le chiffre des centaines). Si les deux derniers chiffres sont compris entre 50 et 99, il faut les remplacer par 00 et augmenter d'une unité (1) le chiffre précédent.
- b) Les totaux partiels de marge et les totaux de marge des tableaux statistiques doivent être calculés à partir de leurs éléments correspondants non arrondis, puis arrondis à leur tour à la centaine près selon la méthode d'arrondissement classique.
- c) Les moyennes, les proportions, les taux et les pourcentages doivent être calculés à partir d'éléments non arrondis (c'est-à-dire les numérateurs et (ou) dénominateurs), puis arrondis à une décimale par la méthode d'arrondissement classique. Si l'on veut arrondir une estimation à un seul chiffre décimal par cette méthode et que le dernier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 et 4, le dernier chiffre à retenir ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, on augmente d'une unité (1) le dernier chiffre à retenir.
- d) Les sommes et les différences d'agrégats (ou de rapports) doivent être calculées à partir de leurs éléments correspondants non arrondis, puis

arrondies à leur tour à la centaine près (ou à la décimale près) selon la méthode d'arrondissement classique.

- e) Si, en raison de contraintes d'ordre technique ou autre, on applique une autre méthode que l'arrondissement classique, si bien que les estimations qui seront publiées ou diffusées de toute autre façon diffèrent des estimations correspondantes publiées par Statistique Canada, il est vivement conseillé à l'utilisateur d'indiquer la raison de ces divergences dans le ou les documents à publier ou à diffuser.
- f) Des estimations non arrondies ne doivent être publiées ou diffusées de toute autre façon en aucune circonstance. Des estimations non arrondies donnent l'impression d'être beaucoup plus précises qu'elles ne le sont en réalité.

10.2 Lignes directrices pour la pondération de l'échantillon en vue de la totalisation

Le plan d'échantillonnage utilisé pour Cycle 1.2 n'est pas autopondéré. Autrement dit, le poids d'échantillonnage n'est pas le même pour toutes les personnes qui font partie de l'échantillon. Même pour produire des estimations simples, y compris des tableaux statistiques ordinaires, l'utilisateur doit employer le poids d'échantillonnage approprié.

Sinon, les estimations calculées à partir des fichiers de microdonnées ne pourront être considérées comme représentatives de la population observée et ne correspondront pas à celles de Statistique Canada.

L'utilisateur ne doit pas non plus perdre de vue qu'en raison du traitement réservé à la zone du poids, certains logiciels ne permettent pas d'obtenir des estimations qui coïncident exactement avec celles de Statistique Canada.

10.2.1 Définitions des catégories d'estimations : de type nominal par opposition à quantitatives

Avant d'exposer la façon de totaliser et d'analyser les données du Cycle 1.2 de l'ESCC, il est bon de décrire les deux grandes catégories d'estimations ponctuelles des caractéristiques de la population qui peuvent être produites d'après le fichier de microdonnées de l'enquête.

Estimations de type nominal :

Les estimations de type nominal sont des estimations du nombre ou du pourcentage de personnes qui, dans la population visée par l'enquête, possèdent certaines caractéristiques ou rentrent dans une catégorie particulière. Le nombre de personnes qui fument tous les jours est un exemple d'estimation de ce genre. L'estimation du nombre de personnes qui possèdent une caractéristique particulière peut aussi être appelée « estimation d'un agrégat ».

Exemple de question de type nominal :

SMKA_202 : Actuellement, est-ce que ... fume(z) des cigarettes tous les jours, à l'occasion ou jamais?

- Tous les jours
- À l'occasion
- Jamais

Estimations quantitatives :

Les estimations quantitatives sont des estimations de totaux ou de moyennes, de médianes ou d'autres mesures de tendance centrale de quantités qui ont trait à tous les membres de la population observée ou à certains d'entre eux.

Un exemple d'estimation quantitative est le nombre moyen de cigarettes que fument par jour les personnes qui fument tous les jours. Le numérateur correspond à l'estimation du nombre total de cigarettes que fument par jour les personnes qui fument tous les jours et le dénominateur, à l'estimation du nombre de personnes qui fument tous les jours.

Exemple de question quantitative :

SMKA_204 : Actuellement, combien de cigarettes est-ce que ... fume(z) chaque jour?

Nombre de cigarettes

10.2.2 Totalisation d'estimations de type nominal

On peut obtenir, à partir des fichiers de microdonnées, des estimations du nombre de personnes qui possèdent une caractéristique donnée en additionnant les poids finals de tous les enregistrements contenant des données sur la caractéristique étudiée.

Pour obtenir les proportions et les rapports de la forme \hat{X} / \hat{Y} , on doit :

- a) additionner les poids finals des enregistrements contenant la caractéristique voulue pour le numérateur (\hat{X});
- b) additionner les poids finals des enregistrements contenant la caractéristique voulue pour le dénominateur (\hat{Y});
- c) diviser l'estimation du numérateur par celle du dénominateur.

10.2.3 Totalisation d'estimations quantitatives

Pour obtenir des estimations quantitatives d'après le fichier de microdonnées, on doit :

- a) multiplier la valeur de la variable étudiée par le poids final, puis faire la somme de cette quantité pour tous les enregistrements visés pour obtenir le numérateur (\hat{X});
- b) faire la somme des poids finals des enregistrements contenant la variable étudiée pour obtenir le dénominateur (\hat{Y});
- c) diviser l'estimation du numérateur par l'estimation du dénominateur.

Par exemple, pour estimer le nombre moyen de cigarettes que fument chaque jour les personnes qui fument tous les jours, on multiplie la valeur déclarée pour la variable SMKA_204⁶ par le poids, **WTSB_M**, puis on fait la somme des résultats pour tous les enregistrements pour lesquels la valeur de la **variable SMKA_202** est « tous les jours » pour obtenir le numérateur (\hat{X}). Pour obtenir le dénominateur (\hat{Y}), on additionne les poids finals de tous les enregistrements pour lesquels la valeur de la variable SMKA_202 est « tous les jours ». Pour obtenir le nombre moyen de cigarettes fumées chaque jour par les personnes qui fument tous les jours, on divise (\hat{X}) par (\hat{Y}).

10.3 Lignes directrices pour l'analyse statistique

Cycle 1.2 se fonde sur un plan de sondage complexe qui prévoit une stratification et un échantillonnage à plusieurs degrés, ainsi que la sélection des répondants avec probabilités inégales. L'utilisation des données provenant d'une enquête aussi

⁶ Voir la section 12.2 pour les conventions appliquées pour nommer les variables.

complexe pose des difficultés aux analystes, car le choix des méthodes d'estimation et de calcul de la variance dépend du plan de sondage et des probabilités de sélection.

Nombre de méthodes d'analyse intégrées aux progiciels statistiques permettent d'utiliser des poids, mais la signification et la définition de ces poids peuvent différer de celles applicables dans le contexte d'une enquête par sondage. Par conséquent, si les estimations calculées au moyen de ces progiciels sont souvent exactes, les variances n'ont, quant à elles, pratiquement aucune signification.

Dans le cas de nombreuses méthodes d'analyse (par exemple la régression linéaire, la régression logistique, l'analyse de la variance), on peut rendre l'application des progiciels courants plus significative en rééchelonnant les poids qui figurent dans les enregistrements de façon à ce que le poids moyen soit égal à un (1). Les résultats produits par les progiciels classiques sont ainsi plus raisonnables puisque, même s'ils ne reflètent toujours pas la stratification et la mise en grappes du plan d'échantillonnage, ils tiennent compte de la sélection avec probabilités inégales. On peut effectuer cette transformation en utilisant dans l'analyse un poids égal au poids original divisé par la moyenne des poids originaux pour les unités échantillonnées (personnes) qui contribuent à l'estimation en question.

Pour permettre à l'utilisateur d'évaluer la qualité des totalisations estimées d'après les données, Statistique Canada a produit un ensemble de tableaux de variabilité d'échantillonnage approximative (couramment appelées « Tableaux des CV ») pour l'ESCC. On peut employer ces tableaux pour obtenir des coefficients de variation approximatifs pour les estimations de type nominal et les proportions. Pour plus de détails, consulter la section 11.

10.4 Lignes directrices pour la diffusion

Avant de diffuser et(ou) de publier des estimations tirées des fichiers de microdonnées, l'utilisateur doit déterminer le nombre de personnes qui ont fourni les données entrant dans le calcul de l'estimation. Si ce nombre est inférieur à 30, l'estimation pondérée ne doit pas être diffusée, quelle que soit la valeur de son coefficient de variation. Pour les estimations pondérées basées sur des échantillons d'au moins 30 personnes, l'utilisateur doit calculer le coefficient de variation de l'estimation arrondie et suivre les lignes directrices qui suivent.

Table 10.1 : Lignes directrices relatives à la variabilité d'échantillonnage

Type d'estimation	CV (en %)	Lignes directrices
1. Acceptable	0,0 à 16,5	On peut envisager une diffusion générale non restreinte des estimations. Aucune annotation particulière n'est nécessaire.
2. Marginale	16,6 à 33,3	On peut envisager une diffusion générale non restreinte des estimations, en y joignant une mise en garde aux utilisateurs quant à la variabilité d'échantillonnage élevée liée aux estimations. Les estimations de ce genre doivent être identifiées par la lettre E (ou d'une autre manière similaire).
3. Inacceptable	33,3 ou plus	<p>Statistique Canada recommande de ne pas publier des estimations dont la qualité est inacceptable. Toutefois, si l'utilisateur choisit de le faire, il doit alors adjoindre la lettre F (ou un autre identificateur semblable) et les diffuser avec l'avertissement suivant :</p> <p>« Nous avisons l'utilisateur que ...(précisez les données)... ne répondent pas aux normes de qualité de Statistique Canada pour ce programme statistique. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et seront fort probablement erronées. Ces données et toute conclusion qu'on pourrait en tirer ne doivent pas être publiées. Si l'utilisateur choisit de les publier, il est alors tenu de publier également le présent avertissement. »</p>

11. Tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative

Afin de permettre aux utilisateurs d'avoir facilement accès à des coefficients de variation qui s'appliqueraient à une multitude d'estimations de type nominal obtenues à partir de ce fichier de microdonnées, Statistique Canada a produit un ensemble de tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative. Ces tableaux permettent aux utilisateurs d'obtenir un coefficient de variation approximatif selon la taille de l'estimation calculée à partir des données de l'enquête.

Les coefficients de variation (CV) dans ces tableaux sont calculés en employant la formule de la variance utilisée pour l'échantillonnage aléatoire simple et en y incorporant un facteur qui reflète la structure en grappes à plusieurs degrés du plan d'échantillonnage. Pour obtenir ce facteur, appelé effet du plan, on a d'abord calculé les effets du plan pour une vaste gamme de caractéristiques, puis pour chaque tableau, choisi une valeur conservatrice parmi tous les effets du plan relatifs à ce tableau. Cette valeur choisie a ensuite été utilisée pour générer le tableau qui peut alors s'appliquer à l'ensemble complet des caractéristiques.

Les effets de plan qui ont servi à produire les tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative sont disponibles à l'annexe D. Tous les coefficients de variation sont *approximatifs* dans les tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative et ils ne doivent donc pas être considérés comme des valeurs exactes. Les possibilités concernant le calcul d'un coefficient de variation exact sont discutées dans la sous-section 11.7.

Rappel : Tel qu'indiqué dans les lignes directrices à la section 10.4, si le nombre d'observations sur lesquelles une estimation est basée est inférieur à 30, l'estimation pondérée ne doit pas être diffusée, quelle que soit la valeur de son coefficient de variation. Les coefficients de variation d'estimations basées sur des échantillons de petite taille sont trop imprévisibles pour être adéquatement représentés dans les tableaux.

11.1 Comment utiliser les tableaux de CV pour les estimations de type nominal

Les règles se trouvant dans cette section devraient permettre à l'utilisateur de calculer à partir des tableaux de la variabilité d'échantillonnage, les coefficients de variation approximatifs d'estimations relatives au nombre, à la proportion ou au pourcentage de personnes dans la population observée qui possèdent une caractéristique donnée ainsi que des rapports et des écarts entre ces estimations.

Il est important de noter que trois sortes de tableaux de CV sont mis à la disposition des utilisateurs et que le choix du type à utiliser dépend de la population sur laquelle on veut faire de l'inférence ainsi que de la forme de l'estimation (total ou proportion).

Ceux du premier type ont le même format que les tableaux de CV qui sont publiés habituellement (par exemple, tous les tableaux de la variabilité d'échantillonnage du Cycle 1.1 de l'ESCC ont cette forme). Ils seront appelés les tableaux généraux. On trouve à l'annexe E 22 tableaux de CV de ce type : un pour le Canada, un pour chaque province, un pour chacun des quatre groupes d'âge à l'échelle du Canada, ainsi que un pour chaque région socio-sanitaire en Ontario.

Les autres tableaux servent à calculer la précision des estimations faites pour neuf sous-populations de désordre. Ils sont groupés par paires : un tableau pour les estimations sous forme de totaux (agrégats) et un autre pour les estimations sous forme de pourcentages. Ils seront appelés les tableaux de désordres. On retrouve le même nombre de paires de tableaux de désordres que de tableaux généraux. Tout comme les tableaux généraux, les tableaux de désordre permettent aussi de déterminer le CV d'une estimation calculée au niveau du Canada, d'une province, d'un groupe d'âge (à l'échelle nationale) ou d'une région socio-sanitaire

Voici la liste des neuf domaines de désordres en question ainsi que la façon d'identifier les individus de chacune de ces sous-populations dans le fichier de données :

DÉSORDRE	PÉRIODE VISÉE	IDENTIFICATEUR	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON
Dépression (DÉP)	12 derniers mois	DEPBDDY=1	1 944
Dépression (DÉP)	À vie	DEPBDDPS=1	4 713
Humeur (AFF)	12 derniers mois	MPHBFYM=1	2 122
Humeur (AFF)	À vie	MPHBFLM=1	5 112
Anxiété (ANX)	12 derniers mois	MPHBFYA=1	1 803
Anxiété (ANX)	À vie	MPHBFLA=1	4 268
Dépendance à des substances (SUBS)	12 derniers mois	MPHBFYSA=1	1 215
Au moins un désordre (TOUT)	12 derniers mois	MPHBFY=1	4 134
Au moins un désordre (TOUT)	À vie	MPHBFL=1	7 585

Étant donné les différents types de tableaux, les règles d'utilisation différeront selon le type. Les règles 1.1 à 1.5 concernent les tableaux des neuf domaines de désordre et les règles 2.1 à 2.5 doivent être appliquées lors de la lecture des tableaux généraux.

Les tableaux de désordre ont été conçus pour rechercher des coefficients de variation seulement quand la population d'intérêt est la totalité des personnes qui font parti de l'un des neuf domaines de désordre, que ce soit au Canada, dans une province ou région socio-sanitaire, ou à l'intérieur de l'un des groupes d'âge (au niveau national) suivants : 15-24, 25-44, 45-64 et 65+. Lorsqu'il est possible et approprié d'utiliser un tableau de désordre, il faut le faire plutôt que de se fier au coefficient de variation donné par le tableau général. On obtient alors une meilleure approximation du coefficient. Cependant, quand vient le temps de choisir le tableau qui convient, il faut porter une attention particulière à la population sur laquelle on veut faire de l'inférence. Les deux prochaines sections montrent la démarche à suivre pour déterminer le tableau de CV à utiliser et comment les utiliser à l'aide d'exemple.

11.1.1 Utilisation des tableaux de CV de désordre

Les tableaux de CV de désordre sont conçus pour déterminer le coefficient de variation d'une estimation calculée pour l'une des populations suivantes :

- Ensemble des personnes de 15 ans et plus, au Canada, faisant partie de l'un des neuf domaines de désordre présentés dans le tableau de la page précédente
- Ensemble des personnes faisant partie de l'un des neuf domaines de désordre présentés dans la tableau de la page précédente et appartenant à l'un des groupe d'âge suivant : 15-24, 25-44, 44-64, 65+ et ceci, au Canada
- Ensemble des personnes de 15 ans et plus, dans une province ou une région socio-sanitaire, faisant également partie de l'un des neuf domaines de désordre présentés dans le tableau de la page précédente

Par exemple, supposons que l'on soit intéressé à obtenir le CV de l'estimation de la proportion de buveurs occasionnels parmi tous les individus de 25 à 44 ans ayant eu un épisode de dépression dans les 12 derniers mois. Puisque la population d'intérêt est l'une ce celle pour lesquelles on a conçu les tableaux de désordre (le domaine de désordre étant ici l'ensemble des personnes ayant eu un épisode de dépression dans les 12 derniers mois), on doit utiliser ces derniers afin de déterminer le CV approximatif approprié.

Par contre, si on s'intéresse à la proportion de buveurs occasionnels parmi les femmes de 25 à 44 ans ayant eu un épisode de dépression dans les 12 derniers mois au Canada, il faut se référer au tableau général pour le groupe d'âge 25-44 ans, puisque les femmes de 25 à 44 ans ayant eu un épisode de dépression dans les 12 derniers mois au Canada n'est pas un des domaines de désordre décrits précédemment (l'ensemble des personnes du groupe d'âge 25-44 ayant eu un épisode de dépression dans les 12 derniers mois est un domaine de désordre, mais non les femmes du groupe d'âge 25-44).

Règle 1.1: Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats) dans l'un des domaines de désordre

Dans le tableau de variabilité d'échantillonnage de désordre correspondant à une estimation sous forme de total, à la région géographique et au groupe d'âge appropriés, il faut trouver l'estimation calculée dans la colonne d'extrême gauche (intitulée «Total»). Puisque toutes les valeurs possibles de l'estimation ne sont pas disponibles dans cette colonne, il faut prendre la valeur la plus petite qui s'en rapproche le plus (par exemple, si l'estimation vaut 1 700 et que les deux valeurs disponibles dans la colonne « Total » se rapprochant le plus de 1700 sont 1000 et 2000, il faut choisir 1000). Le coefficient de variation recherché est à la jonction de la ligne où se trouve cette valeur et de la colonne correspondant au domaine de désordre sur laquelle on veut faire de l'inférence. Voir l'exemple 2.1 dans la section 11.2.

Règle 1.2: Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée dans l'une des domaines de désordre

Dans le tableau de CV de désordre pour une proportion correspondant à la région géographique et au groupe d'âge appropriés, il faut trouver l'estimation calculée dans la colonne de gauche (intitulée «Pourcentage»). Puisque toutes les valeurs possibles de l'estimation ne sont pas disponibles dans cette colonne, il faut prendre la valeur la plus petite qui s'en rapproche le plus. On trouve le coefficient de variation à utiliser à l'intersection de la ligne de cette valeur et de la colonne de la population d'intérêt. Voir l'exemple 2.1 dans la section 11.2.

Règle 1.3 : Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

L'erreur-type d'une différence entre deux estimations est à peu près égale à la racine carrée de la somme des carrés de chaque erreur-type considérée séparément. L'erreur-type d'une différence ($\hat{d} = \hat{X}_2 - \hat{X}_1$) est donc :

$$\hat{\sigma}_{\hat{d}} = \sqrt{(\hat{X}_1 \alpha_1)^2 + (\hat{X}_2 \alpha_2)^2}$$

où \hat{X}_1 représente l'estimation 1, \hat{X}_2 l'estimation 2, et α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de \hat{X}_1 et \hat{X}_2 respectivement. Le coefficient de variation de \hat{d} est donné par $\hat{\sigma}_{\hat{d}} / \hat{d}$. Cette formule donne un résultat exact pour ce qui est de la différence entre des sous-populations indépendantes. Dans le cas où les sous-populations ne sont pas indépendantes, ce calcul mènera à une surestimation ou une sous-estimation selon que la relation (ou corrélation) entre ces deux sous-populations est positive ou négative.

Règle 1.4 : Estimations de rapports

Si le numérateur est un sous-ensemble du dénominateur, il faut convertir le rapport en pourcentage et appliquer la règle 1.2. Ce serait le cas, par exemple, si le dénominateur est le nombre de buveurs parmi tous les individus au Canada ayant eu une épisode de dépression dans les 12 derniers mois et le numérateur est le nombre de buveurs réguliers parmi tous les individus au Canada ayant eu une épisode de dépression dans les 12 derniers mois.

Si le numérateur n'est pas un sous-ensemble du dénominateur (par exemple, le rapport du nombre de personnes dans l'un des domaines de désordre qui fument tous les jours ou à l'occasion au nombre de personnes qui ne fument pas du tout, dans ce même domaine de désordre), l'écart-type du rapport entre les estimations est à peu près égal à la racine carrée de la somme des carrés de chaque coefficient de variation pris séparément multipliée par \hat{R} , où \hat{R} est le rapport des estimations ($\hat{R} = \hat{X}_1 / \hat{X}_2$). L'erreur-type d'un rapport est donc :

$$\hat{\sigma}_{\hat{R}} = \hat{R} \sqrt{\alpha_1^2 + \alpha_2^2}$$

où α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de \hat{X}_1 et \hat{X}_2 respectivement.

Le coefficient de variation de \hat{R} est donné par $\hat{\sigma}_{\hat{R}} / \hat{R} = \sqrt{\alpha_1^2 + \alpha_2^2}$. La formule tend à surestimer l'erreur si \hat{X}_1 et \hat{X}_2 sont corrélés positivement et à sous-estimer l'erreur si \hat{X}_1 et \hat{X}_2 sont corrélés négativement.

Règle 1.5 : Estimations des différences entre des rapports

Dans ce cas-ci, les règles 1.3 et 1.4 sont combinées. On commence par calculer les coefficients de variation des deux rapports au moyen de la règle 1.4, puis le coefficient de variation de leur différence au moyen de la règle 1.3.

11.1.2 Utilisation des tableaux de CV généraux

Les tableaux généraux sont conçus pour déterminer le coefficient de variation lorsque la population visée n'est pas l'un des domaines de désordre :

- Ensemble des personnes de 15 ans et plus, au Canada.
- Ensemble des personnes appartenant à l'un des groupe d'âge suivant : 15-24, 25-44, 44-64, 65+ et ceci, au Canada
- Ensemble des personnes de 15 ans et plus dans une province ou une région socio-sanitaire
- Toute autre population qui n'est pas l'une des populations décrites à la section 11.1.1

Par exemple, supposons que l'on soit intéressé à obtenir le CV de l'estimation de la proportion de buveurs réguliers au Canada, dans une région, dans une province ou dans l'un des groupes d'âge 15-24, 25-44, 45-64, 65+ au Canada, il faut alors utiliser les tableaux généraux, puisque cette sous-population n'est pas spécifiquement l'un des domaines de désordre.

Règle 2.1: Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats) avec les tableaux généraux

Le coefficient de variation dépend uniquement de la taille de l'estimation elle-même. Dans le tableau de variabilité d'échantillonnage général correspondant à la région appropriée, il faut repérer l'estimation calculée dans la colonne d'extrême gauche (intitulée «Numérateur du pourcentage») et suivre les astérisques (s'il y en a) de gauche à droite jusqu'au premier nombre (puisque toutes les valeurs possibles de l'estimation ne sont pas disponibles dans cette colonne, il faut prendre la valeur la plus petite qui s'en rapproche le plus). Ce nombre constitue le coefficient de variation approximatif pour l'estimation en question.

Règle 2.2: Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée avec les tableaux généraux

Le coefficient de variation d'une proportion (ou d'un pourcentage) estimée dépend à la fois de l'ordre de grandeur de cette proportion et de l'ordre de grandeur du numérateur utilisé dans le calcul de la proportion. Les proportions estimées sont relativement plus fiables que les estimations correspondantes du numérateur de la proportion lorsque celle-ci est fondée sur un sous-ensemble de la population. Cela est dû au fait que les coefficients de variation des estimations du dernier type sont basés sur le chiffre le plus élevé dans une rangée d'un tableau particulier, tandis que les coefficients de variation des estimations du premier type sont basés sur un chiffre quelconque de cette même rangée (pas nécessairement le plus élevé). (Il convient de noter que dans les tableaux, la valeur des coefficients de variation décroît de gauche à droite sur une même ligne.) Par exemple, la proportion estimative de personnes qui sont des buveurs réguliers parmi les buveurs est plus fiable que le nombre estimatif de personnes qui sont des buveurs réguliers.

Lorsque la proportion (ou le pourcentage) est fondée sur la population totale de la région géographique à laquelle le tableau s'applique, le coefficient de variation de la proportion est égal à celui du numérateur de la proportion. Dans ce cas-ci, cela équivaut à appliquer la règle 1.

Lorsque la proportion (ou le pourcentage) est fondée sur un sous-ensemble de la population totale (p. ex., les personnes qui fument), il faut se reporter à la proportion (haut du tableau) et au numérateur de la proportion ou du pourcentage (côté gauche du tableau). Puisque toutes les valeurs possibles de la proportion et du numérateur ne sont pas disponibles, il faut, dans les deux cas, prendre la valeur la plus petite qui s'en rapproche le plus (par exemple, si la proportion est de 23% et que les deux valeurs disponibles sur la ligne « Pourcentage

estimé » s'en rapprochant le plus sont 20% et 25%, il faut choisir 20%). Le coefficient de variation se trouve à l'intersection de la ligne et de la colonne appropriée. Si, à cet endroit, on retrouve des astérisques, il faut prendre le premier chiffre que l'on retrouve à la droite de ces astérisques.

Règle 2.3 : Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

Identique à la règle 1.3.

Règle 2.4 : Estimations de rapports

Identique à la règle 1.4

Règle 2.5 : Estimations des différences entre des rapports

Identique à la règle 1.5

11.2 Exemples d'utilisation des tableaux de CV pour des estimations de type nominal

Les exemples réels suivants ont pour but d'aider les utilisateurs à appliquer les règles décrites ci-dessus. Les exemples 1.1 et 1.2 sont reliés à la lecture des coefficients de variation dans les tableaux de variabilité d'échantillonnage généraux. Les exemples 1.3 et 1.4 indiquent de façon générale comment utiliser ces coefficients de variation pour juger de la variabilité des estimations étant sous la forme de différences de totaux, de différences de proportions et de rapports. Finalement, les exemples 2.1 et 2.2 ont pour but de démontrer comment obtenir les CV à partir des tableaux de désordre.

Exemple 1.1 : Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats) avec les tableaux généraux

Supposons qu'un utilisateur estime à 3 037 049 le nombre de Canadiens qui ont eu au moins un épisode de dépression dans leur vie. Comment l'utilisateur fait-il pour déterminer le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Se reporter au tableau de CV général pour le CANADA puisque la population visée est l'ensemble des Canadiens dans le champ de l'enquête.
- 2) L'agrégat estimé (3 037 049) ne figure pas dans la colonne de gauche (la colonne «Numérateur du pourcentage»); il faut donc utiliser le nombre le plus petit qui s'en rapproche le plus, soit 3 000 000.

- 3) Le coefficient de variation d'un agrégat estimé (exprimé en pourcentage) est la première entrée sur cette ligne (à part les astérisques), soit 2,1 %.
- 4) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation est donc 2,1 %. Par conséquent, selon les lignes directrices présentées à la section 10.4, l'estimation selon laquelle 3 037 049 personnes ont eu au moins un épisode de dépression dans leur vie peut être diffusée sans réserve.

Exemple 1.2 : Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée avec les tableaux généraux

Supposons qu'un utilisateur estime à $3\,037\,049/24\,996\,593 = 12,1\%$ le pourcentage de Canadiens qui ont eu au moins un épisode de dépression dans leur vie. Comment l'utilisateur fait-il pour déterminer le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Se reporter au tableau de CV général pour le CANADA parce que l'estimation est un pourcentage basé sur un sous-ensemble de la population totale qui n'est pas un domaine ciblé par un des tableaux de CV de désordres.
- 2) Il faut utiliser à la fois le pourcentage (12,1 %) et la partie numérateur du pourcentage (24 996 593) pour déterminer le coefficient de variation.
- 3) Le numérateur (3 037 049) ne figure pas dans la colonne de gauche (la colonne «Numérateur du pourcentage»); il faut donc utiliser le nombre le plus petit qui s'en rapproche le plus, soit 3 000 000. De même, l'estimation du pourcentage ne figure pas parmi les en-têtes de colonnes; il faut donc utiliser le nombre le plus petit qui s'en rapproche le plus, soit 10,0 %.
- 4) Le nombre qui se trouve à droite de l'intersection de la ligne et de la colonne utilisées (puisqu'à l'intersection proprement dite, on retrouve des astérisques, il faut lire le premier nombre disponible à sa droite), soit 2,1 %, est le coefficient de variation (exprimé en pourcentage) à employer.
- 5) Le coefficient de variation de l'estimation est donc 2,1 %. Par conséquent, selon les lignes directrices présentées à la section 10.4, l'estimation selon laquelle 12,1 % des buveurs sont des buveurs réguliers peut être diffusée sans réserve.

Exemple 1.3 : Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

Supposons qu'un utilisateur estime que, parmi les hommes, 1 125 806/12 286 111 = 9,1 % ont déjà eu un épisode de dépression dans leur vie (estimation 1), alors que chez les femmes, ce pourcentage est estimé à 1 911 243/12 710 482 = 15,0 % (estimation 2). Comment l'utilisateur fait-il pour déterminer le coefficient de variation de la différence entre ces deux estimations?

- 1) Il faut utiliser le tableau de CV général du Canada pour obtenir les coefficients de variation des deux estimations car les populations d'intérêt sont les hommes pour la première estimation et les femmes pour l'autre. À l'aide de ce tableau, utilisé de la même façon que dans l'exemple 1.2, vous établissez à 3,8 % le CV de l'estimation 1 (exprimé en pourcentage) et à 3,0 % le CV de l'estimation 2 (exprimé en pourcentage).
- 2) Selon la règle 3, l'erreur-type pour une différence ($\hat{d} = \hat{X}_2 - \hat{X}_1$) est :

$$\hat{\sigma}_{\hat{d}} = \sqrt{(\hat{X}_1 \alpha_1)^2 + (\hat{X}_2 \alpha_2)^2}$$

où \hat{X}_1 est l'estimation 1, \hat{X}_2 est l'estimation 2, et α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de \hat{X}_1 et \hat{X}_2 respectivement. L'erreur-type de la différence $\hat{d} = (,091 - ,150) = -,059$ est donc :

$$\begin{aligned} \hat{\sigma}_{\hat{d}} &= \sqrt{[(,091)(,038)]^2 + [(,150)(,030)]^2} \\ &= ,006 \end{aligned}$$

- 3) Le coefficient de variation de \hat{d} est donné par $\hat{\sigma}_{\hat{d}} / |\hat{d}| = ,006 / |-,059| = 0,102$.
- 4) Le coefficient de variation approximatif de la différence entre les estimations est donc 10,2 % (exprimé en pourcentage). Par conséquent, toujours selon les lignes directrices présentées à la section 10.4, cette estimation peut être publiée sans réserve.

Exemple 1.4 : Estimations de rapports

Supposons qu'un utilisateur estime à 14 498 721 le nombre de personnes qui sont des buveurs réguliers et à 4 760 435 le nombre de celles qui sont des buveurs occasionnels. L'utilisateur veut comparer ces deux estimations sous la forme d'un rapport. Comment fait-il pour déterminer le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Tout d'abord, cette estimation est une estimation de rapport, où le numérateur ($= \hat{X}_1$) est le nombre de personnes qui sont des buveurs réguliers. Le dénominateur de l'estimation ($= \hat{X}_2$) est le nombre de personnes qui sont des buveurs occasionnels.
- 2) Se reporter au tableau de CV pour le CANADA.
- 3) Le numérateur de cette estimation de rapport est 14 498 721. Le nombre le plus petit dans la colonne de gauche du tableau de CV qui se rapproche le plus de 14 498 721 est 12 500 000. Le coefficient de variation de cette estimation (exprimé en pourcentage) est la première entrée sur cette ligne (à part les astérisques), soit 0,6 %.
- 4) Le dénominateur de cette estimation de rapport est 4 760 435. Le nombre plus petit qui s'en rapproche le plus est 4 000 000. Le coefficient de variation de cette estimation (exprimé en pourcentage) est la première entrée sur cette ligne (à part les astérisques), soit 1,8 %.
- 5) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation du rapport est donné par la règle 4,

$$\alpha_{\hat{r}} = \sqrt{\alpha_1^2 + \alpha_2^2},$$

c'est-à-dire,

$$\alpha_{\hat{r}} = \sqrt{(,006)^2 + (,018)^2}$$

$$= 0,019$$

où α_1 et α_2 sont les coefficients de variation de \hat{X}_1 et \hat{X}_2 respectivement. Le rapport des personnes qui sont des buveurs réguliers à celles qui sont des buveurs occasionnels est 14 498 721/4 760 435, soit 3,05:1. Le coefficient de variation de cette estimation est 1,9 % (exprimé en

pourcentage); selon les lignes directrices présentées à la section 10.4 l'estimation peut donc être diffusée sans réserve.

Notons que les exemples 1.1 à 1.4 sont présentés dans un contexte où l'on doit utiliser les tableaux de CV généraux. L'approche serait toutefois la même si l'on devait utiliser plutôt les tableaux de désordre.

Exemple 2.1 : Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats) avec les tableaux de désordre

Supposons maintenant qu'un utilisateur estime à 664 642 le nombre de Canadiens ayant eu au moins un épisode de dépression dans leur vie sont des buveurs réguliers. Comment l'utilisateur fait-il pour déterminer le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Se reporter au tableau de CV de désordre pour le CANADA pour une estimation sous forme de total puisque la population visée est l'ensemble des Canadiens dans le champ de l'enquête qui ont eu au moins un épisode de dépression dans leur vie.
- 2) L'agrégat estimé (664 642) ne figure pas dans la colonne de gauche (la colonne «Total»); il faut donc utiliser le nombre le plus petit qui s'en rapproche le plus, soit 500 000.
- 3) Le coefficient de variation d'un agrégat estimé (exprimé en pourcentage) est à l'intersection de la colonne « DEP – À vie » et de la ligne trouvée au point 2, soit 5,4%.
- 4) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation est donc 5,4 %. Par conséquent, selon les lignes directrices présentées à la section 10.4, l'estimation selon laquelle 664 642 Canadiens ayant eu au moins un épisode de dépression dans leur vie sont des buveurs réguliers peut être diffusée sans réserve.

Exemple 2.2 : Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée avec les tableaux de désordre

Supposons qu'un utilisateur estime à $1\,195\,955/3\,037\,049 = 39,4\%$ le pourcentage de Canadiens qui ont eu un de ces épisodes dans les 12 mois avant l'interview, parmi ceux qui ont eu au moins un épisode de dépression au cours

de leur vie. Comment l'utilisateur fait-il pour déterminer le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Se reporter au tableau de CV de désordre pour le CANADA pour une estimation sous forme de proportion puisque la population visée est l'ensemble des Canadiens dans le champ de l'enquête qui ont eu au moins un épisode de dépression au cours de leur vie.
- 2) Le pourcentage estimé (39,4 %) ne figure pas dans la colonne de gauche (la colonne «Pourcentage»); il faut donc utiliser le nombre le plus petit qui s'en rapproche le plus, soit 35,0 %.
- 3) Le coefficient de variation d'un agrégat estimé (exprimé en pourcentage) est à l'intersection de la colonne « DEP – À vie » et de la ligne trouvée au point 2, soit 3,1 %.
- 4) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation est donc 3,1 %. Par conséquent, selon les lignes directrices présentées à la section 10.4, l'estimation selon laquelle 39,4 % des Canadiens ayant eu un épisode de dépression dans leur vie ont eu un épisode dans les douze derniers mois peut être diffusée sans réserve.

11.3 Comment utiliser les tableaux de CV pour calculer les limites d'un intervalle de confiance

Bien que les coefficients de variation soient largement utilisés, l'intervalle de confiance d'une estimation représente une mesure plus intuitive de l'erreur d'échantillonnage. Un intervalle de confiance est une façon d'énoncer la probabilité que la valeur réelle de la population se situe dans une plage de valeurs données. Par exemple, un intervalle de confiance de 95 % peut être décrit comme suit : si l'échantillonnage de la population se répète à l'infini, chacun des échantillons donnant un nouvel intervalle de confiance pour une estimation, l'intervalle contiendra la valeur réelle de la population dans 95 % des cas.

Une fois déterminée l'erreur-type d'une estimation, on peut calculer des intervalles de confiance pour les estimations en partant de l'hypothèse qu'en procédant à un échantillonnage répété de la population, les diverses estimations obtenues pour une caractéristique de la population sont réparties selon une distribution normale autour de la valeur réelle de la population. Selon cette hypothèse, il y a environ 68 chances sur 100 que l'écart entre une estimation de l'échantillon et la valeur vraie de la population soit inférieur à une erreur-type, environ 95 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à deux erreurs-types et environ 99 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à trois erreurs-types. On appelle ces différents degrés de confiance des niveaux de confiance.

L'intervalle de confiance d'une estimation \hat{X} est généralement exprimé sous la forme de deux nombres, l'un étant inférieur à l'estimation et l'autre supérieur à celle-ci, sous la forme $(\hat{X} - k, \hat{X} + k)$, où k varie selon le niveau de confiance désiré et l'erreur d'échantillonnage de l'estimation.

On peut calculer directement l'intervalle de confiance d'une estimation à partir des tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative, en trouvant d'abord dans le tableau approprié le coefficient de variation de l'estimation \hat{X} , puis en utilisant la formule suivante pour obtenir l'intervalle de confiance CI correspondant :

$$CI_X = [\hat{X} - z \hat{X} \alpha_{\hat{X}}, \hat{X} + z \hat{X} \alpha_{\hat{X}}]$$

où $\alpha_{\hat{X}}$ est le coefficient de variation trouvé pour \hat{X} , et

- $z = 1$ si l'on désire un intervalle de confiance de 68 %
- $z = 1,6$ si l'on désire un intervalle de confiance de 90 %
- $z = 2$ si l'on désire un intervalle de confiance de 95 %
- $z = 3$ si l'on désire un intervalle de confiance de 99 %

Note : Les lignes directrices concernant la diffusion des estimations de la section 10.4 s'appliquent aussi aux intervalles de confiance. Par conséquent, si l'estimation ne peut être diffusée selon la valeur de son coefficient de variation, alors l'intervalle de confiance ne peut l'être lui non plus.

11.4 Exemple d'utilisation de tableaux de CV pour obtenir des limites de confiance

Voici la marche à suivre pour calculer un intervalle de confiance de 95 % pour la proportion estimée de personnes qui ont eu un épisode de dépression dans les 12 mois précédents l'interview parmi celles qui ont eu un épisode de dépression dans leur vie (d'après l'exemple 2.2 de la sous-section 11.2).

$$\hat{X} = 0,394$$

$$z = 2$$

$\alpha_{\hat{X}} = 0,031$ est le coefficient de variation de cette estimation selon les tableaux.

$$CI_X = \{0,394 - (2) (0,394) (0,031), 0,394 + (2) (0,394) (0,031)\}$$

$$CI_X = \{0,370, 0,418\}$$

11.5 Comment utiliser les tableaux de CV pour effectuer un test Z

On peut aussi utiliser les erreurs-types pour effectuer des tests d'hypothèses, une technique qui permet de faire la distinction entre les paramètres d'une population à l'aide d'estimations basées sur un échantillon. Ces estimations peuvent être des nombres, des moyennes, des pourcentages, des rapports, etc. Les tests peuvent être effectués à divers niveaux de signification; un niveau de signification est la probabilité de conclure que les caractéristiques sont différentes quand, en fait, elles sont identiques.

Supposons que \hat{X}_1 et \hat{X}_2 sont des estimations basées sur un échantillon pour deux caractéristiques voulues. Supposons aussi que l'erreur-type de la différence $\hat{X}_1 - \hat{X}_2$ est $\hat{\sigma}_d$. Si $z = (\hat{X}_1 - \hat{X}_2) / \hat{\sigma}_d$ est compris entre -2 et 2, alors on ne peut tirer aucune conclusion à propos de la différence entre les caractéristiques au niveau de signification de 5%. Toutefois, si ce rapport est inférieur à -2 ou supérieur à +2, la différence observée est significative au niveau de 5%.

11.6 Exemple d'utilisation des tableaux de CV pour effectuer un test Z

Supposons que nous voulons tester, au niveau de signification de 5%, l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas de différence entre la proportion d'hommes qui ont eu au moins un épisode de dépression dans leur vie ET cette même proportion chez les femmes. Dans l'exemple 1.3 de la sous-section 11.2, nous avons déterminé que l'erreur-type de la différence entre ces deux estimations est égale à 0,006. Par conséquent,

$$z = \frac{\hat{X}_1 - \hat{X}_2}{\hat{\sigma}_d} = \frac{0,091 - 0,15}{0,006} = \frac{-0,059}{0,006} = -9,8$$

Puisque $z = -9,8$ est inférieur à -2, on doit conclure qu'il existe une différence significative entre les deux estimations au niveau de signification de 0.05. À noter que les deux sous-groupes comparés sont considérés comme étant indépendants, ce qui fait en sorte que le résultat du test est valide.

11.7 Variances ou coefficients de variation exacts

Tous les coefficients de variation qui figurent dans les tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative (tableaux de CV) sont effectivement approximatifs, donc, non officiels.

Le calcul de variance ou coefficient de variation exact n'est pas chose évidente puisqu'il n'existe pas de formule mathématique simple pouvant prendre en compte de tous les aspects du plan d'échantillonnage et de la pondération de l'ESCC. On doit donc avoir recours à d'autres méthodes pour estimer ces mesures de précisions, telles que des méthodes par rééchantillonnage. Parmi celles-ci, la méthode du bootstrap est celle recommandée pour l'analyse des données de l'ESCC.

Le calcul de coefficients de variation (ou tout autre mesure de précision) fait à l'aide de la méthode du bootstrap nécessite toutefois l'accès à de l'information considérée confidentielle qui n'est évidemment pas disponible dans le fichier de microdonnées à grande diffusion. Le calcul doit donc se faire via d'autres options, dont celle du télé-accès. Le télé-accès, de même que les autres alternatives possibles pour l'obtention de coefficients de variation exacts, est discuté dans la sous-section 12.3.

Spécifiquement pour le calcul de coefficients de variation, le service de télé-accès permet aux utilisateurs d'avoir accès à la méthode du bootstrap. Un programme macro, appelé le "bootvar", a été développé pour faciliter le calcul à l'aide de la méthode bootstrap. Le programme bootvar est offert en formats SAS et SPSS, et est constitué de macros qui calculent les variances de totaux, ratios, différences entre ratios, et pour des régressions linéaires et logistiques.

Les raisons pour lesquelles un utilisateur pourrait souhaiter connaître la précision exacte de ses estimations sont diverses. En voici quelques-unes.

Premièrement, si un utilisateur désire obtenir des estimations à un niveau géographique autre que ceux présentés dans les tableaux (par exemple, au niveau urbain ou rural), l'utilisation des tableaux de CV publiés ne convient pas parfaitement. Néanmoins, on peut obtenir les coefficients de variation de ce type d'estimations en appliquant la méthode d'estimation par domaine, au moyen du programme de calcul de la variance exacte (le "bootvar").

Deuxièmement, si un utilisateur demande des analyses plus complexes, telles que des estimations de paramètres de modèles de régression linéaire ou logistique, les tableaux de CV ne pourront pas fournir les coefficients de variation pour ceux-ci. Certains progiciels statistiques courants permettent d'incorporer les poids d'échantillonnage aux analyses, mais, souvent, les variances produites ne tiennent pas bien compte de la stratification et de la mise en grappe de l'échantillon, contrairement à celles obtenues grâce au programme de calcul de la variance exacte.

Troisièmement, dans le cas de l'estimation de variables quantitatives, il est nécessaire d'utiliser des tableaux distincts pour déterminer l'erreur d'échantillonnage. Or, la plupart des variables de l'ESCC étant de type nominal, de tels tableaux n'ont pas été produits. Les utilisateurs qui souhaitent connaître les coefficients de variation de variables quantitatives peuvent néanmoins obtenir ces derniers grâce au programme de calcul de la variance exacte. À noter, toutefois, que

le coefficient de variation d'un total quantitatif est généralement plus grand que celui de l'estimation de type nominal correspondante (c'est-à-dire, l'estimation du nombre de personnes qui contribuent à l'estimation quantitative). Si l'estimation de type nominal correspondante ne peut être diffusée, il en sera de même pour l'estimation quantitative. Par exemple, le coefficient de variation de l'estimation du nombre total de cigarettes que fument chaque jour les personnes qui fument tous les jours serait supérieur à celui de l'estimation correspondante du nombre de personnes qui fument tous les jours. Par conséquent, si on ne peut diffuser le coefficient de variation de cette dernière estimation, on ne pourra non plus diffuser celui de l'estimation quantitative correspondante.

Enfin, un utilisateur qui peut se servir des tableaux de CV, mais obtient ainsi un coefficient de variation compris dans la fourchette marginale (de 16,6 % à 33,3 %), devrait diffuser les estimations associées en y joignant une mise en garde aux utilisateurs quant à la variabilité d'échantillonnage élevée liée aux estimations. Dans ce cas, il serait bon de recalculer le coefficient de corrélation à l'aide du programme de variance exacte pour vérifier si ces estimations peuvent être diffusées sans mise en garde. Cette situation tient au fait que l'estimation des coefficients de variation grâce aux tableaux de la variabilité d'échantillonnage approximative est basée sur une vaste gamme de variables et, donc, jugée grossière, alors que le programme de calcul de la variance réelle produit le coefficient de variation précis associé à la variable en question.

11.8 Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'ESCC

Les tableaux suivants indiquent les seuils de diffusion des totaux selon que ceux-ci soient calculés à l'échelle du Canada, des provinces, des régions socio-sanitaires en Ontario ou d'un groupe d'âge (au niveau du Canada seulement), lorsque la population d'intérêt est la population totale ou un domaine de désordre. Les estimations inférieures à la valeur indiquée dans la colonne « Marginal » ne peuvent en aucun cas être diffusées.

**Tableau des seuils de diffusion des totaux
Canada et provinces – Population totale**

PROVINCE OU TERRITOIRES	CV	
	CV ENTRE 0 % ET 16,5 %	CV ENTRE 16,5 % ET 33,3 %
	ACCEPTABLE	MARGINAL
Terre-Neuve	14 500	3 500
Ile-Du-Prince-Édouard	6 000	1 500
Nouvelle-Écosse	18 500	4 500
Nouveau-Brunswick	18 500	4 500

Québec	96 000	24 000
Ontario	52 500	13 000
Manitoba	25 500	6 500
Saskatchewan	20 500	5 000
Alberta	44 500	11 000
Colombie-Britannique	56 500	14 000
CANADA	57 000	14 000

**Tableau des seuils de diffusion des totaux
Canada selon quatre groupes d'âge – Population totale**

GROUPE D'ÂGE	CV	
	CV ENTRE 0 % ET 16,5 %	CV ENTRE 16,5 % ET 33,3 %
	ACCEPTABLE	MARGINAL
15-24	52 500	13 000
25-44	61 500	15 000
45-64	64 500	16 000
65+	41 500	10 500

**Tableau des seuils de diffusion des totaux
Régions socio-sanitaires en Ontario – Population totale**

RÉGION	CV	
	CV ENTRE 0 % ET 16,5 %	CV ENTRE 16,5 % ET 33,3 %
	ACCEPTABLE	MARGINAL
South West Ontario	41 000	10 500
Central South Ontario	33 000	8 500
Central West Ontario	72 500	18 500
Central East Ontario	68 500	17 500
Toronto	56 000	14 000
East Ontario	50 000	12 500
North Ontario	50 000	13 000

**Tableau des seuils de diffusion des totaux
Provinces et Canada - Domaines de désordre**

PROVINCE OU TERRITOIRES	DOMAINE	CV	
		CV ENTRE 0 % ET 16,5 %	CV ENTRE 16,5 % ET 33,3 %
		ACCEPTABLE	MARGINAL
Terre-Neuve	DÉP – 12 mois	11 500	3 000
	DÉP – à vie	11 500	3 000
	AFF – 12 mois	11 500	3 000
	AFF – à vie	11 000	3 000
	ANX – 12 mois	20 500	5 000
	ANX –à vie	17 000	4 500
	SUBS – 12 mois	23 500	6 000
	TOUT – 12 mois	17 500	4 500
	TOUT – à vie	14 500	3 500
Ile-Du-Prince- Édouard	DÉP – 12 mois	3 500	1 000
	DÉP – à vie	4 500	1 000
	AFF – 12 mois	3 500	1 000

	AFF – à vie	5 000	1 500
	ANX – 12 mois	3 000	500
	ANX –à vie	6 500	1 500
	SUBS – 12 mois	5 500	1 500
	TOUT – 12 mois	4 500	1 000
	TOUT – à vie	5 500	1 500
Nouvelle-Écosse	DÉP – 12 mois	15 000	4 000
	DÉP – à vie	20 500	5 000
	AFF – 12 mois	14 500	3 500
	AFF – à vie	23 500	6 000
	ANX – 12 mois	23 000	6 000
	ANX –à vie	20 500	5 000
	SUBS – 12 mois	31 000	8 000
	TOUT – 12 mois	20 500	5 000
	TOUT – à vie	22 500	5 500
Nouveau-Brunswick	DÉP – 12 mois	12 000	3 000
	DÉP – à vie	13 500	3 500
	AFF – 12 mois	12 000	3 000
	AFF – à vie	13 500	3 500
	ANX – 12 mois	19 000	4 500
	ANX –à vie	16 500	4 000
	SUBS – 12 mois	15 500	4 000
	TOUT – 12 mois	16 500	4 000
	TOUT – à vie	14 500	3 500
Québec	DÉP – 12 mois	64 500	16 000
	DÉP – à vie	84 000	21 000
	AFF – 12 mois	64 000	16 000
	AFF – à vie	87 500	21 500
	ANX – 12 mois	74 000	18 500
	ANX –à vie	87 500	21 500
	SUBS – 12 mois	74 000	18 500
	TOUT – 12 mois	71 500	17 500
	TOUT – à vie	90 000	22 500
Ontario	DÉP – 12 mois	54 500	13 500
	DÉP – à vie	51 000	12 500
	AFF – 12 mois	53 000	13 000
	AFF – à vie	51 000	12 500
	ANX – 12 mois	53 500	13 000

	ANX –à vie	50 500	12 500
	SUBS – 12 mois	40 500	10 000
	TOUT – 12 mois	48 500	12 000
	TOUT – à vie	51 000	12 500
Manitoba	DÉP – 12 mois	28 500	7 000
	DÉP – à vie	23 500	6 000
	AFF – 12 mois	28 000	7 000
	AFF – à vie	23 000	5 500
	ANX – 12 mois	26 000	6 500
	ANX –à vie	26 500	6 500
	SUBS – 12 mois	20 500	5 000
	TOUT – 12 mois	24 000	6 000
	TOUT – à vie	25 000	6 500
Saskatchewan	DÉP – 12 mois	18 000	4 500
	DÉP – à vie	18 500	4 500
	AFF – 12 mois	17 500	4 500
	AFF – à vie	19 500	5 000
	ANX – 12 mois	22 000	5 500
	ANX –à vie	23 500	6 000
	SUBS – 12 mois	21 500	5 500
	TOUT – 12 mois	22 000	5 500
	TOUT – à vie	22 000	5 500
Alberta	DÉP – 12 mois	45 500	11 500
	DÉP – à vie	44 500	11 000
	AFF – 12 mois	44 000	11 000
	AFF – à vie	42 000	10 500
	ANX – 12 mois	43 000	10 500
	ANX –à vie	40 500	10 000
	SUBS – 12 mois	31 500	8 000
	TOUT – 12 mois	42 000	10 500
	TOUT – à vie	41 500	10 500
Colombie-Britannique	DÉP – 12 mois	37 000	9 000
	DÉP – à vie	41 500	10 500
	AFF – 12 mois	39 500	10 000
	AFF – à vie	44 000	11 000
	ANX – 12 mois	48 000	12 000
	ANX –à vie	56 000	14 000
	SUBS – 12 mois	54 000	13 500

	TOUT – 12 mois	52 000	13 000
	TOUT – à vie	52 500	13 000
CANADA	DÉP – 12 mois	50 500	12 500
	DÉP – à vie	57 500	14 000
	AFF – 12 mois	50 000	12 500
	AFF – à vie	59 500	14 500
	ANX – 12 mois	52 000	13 000
	ANX –à vie	55 500	13 500
	SUBS – 12 mois	43 500	10 500
	TOUT – 12 mois	51 000	12 500
	TOUT – à vie	58 500	14 500

**Tableau des seuils de diffusion des totaux
Régions socio-sanitaires en Ontario – Domaines de désordre**

RÉGION	DOMAINE	CV	
		CV ENTRE 0 % ET 16,5 %	CV ENTRE 16,5 % ET 33,3 %
		ACCEPTABLE	MARGINAL
South West Ontario	DÉP – 12 mois	19 500	6 500
	DÉP – à vie	24 000	7 000
	AFF – 12 mois	19 000	6 500
	AFF – à vie	24 500	7 000
	ANX – 12 mois	19 500	7 000
	ANX –à vie	36 000	11 000
	SUBS – 12 mois	15 500	6 500
	TOUT – 12 mois	26 500	8 000
	TOUT – à vie	35 000	9 500
Central South Ontario	DÉP – 12 mois	15 000	5 000
	DÉP – à vie	23 000	6 500
	AFF – 12 mois	17 500	6 000

	AFF – à vie	25 000	7 500
	ANX – 12 mois	18 000	6 000
	ANX –à vie	28 500	8 500
	SUBS – 12 mois	16 500	6 500
	TOUT – 12 mois	22 000	6 500
	TOUT – à vie	33 000	9 500
Central West Ontario	DÉP – 12 mois	64 500	28 000
	DÉP – à vie	70 000	23 000
	AFF – 12 mois	64 000	26 500
	AFF – à vie	69 500	22 000
	ANX – 12 mois	51 000	20 500
	ANX –à vie	52 000	16 000
	SUBS – 12 mois	20 000	7 500
	TOUT – 12 mois	57 000	17 500
	TOUT – à vie	60 500	17 000
Central East Ontario	DÉP – 12 mois	21 000	7 000
	DÉP – à vie	33 500	10 000
	AFF – 12 mois	20 500	6 500
	AFF – à vie	35 500	10 500
	ANX – 12 mois	39 500	15 000
	ANX –à vie	42 500	12 500
	SUBS – 12 mois	24 500	10 000
	TOUT – 12 mois	41 000	12 500
	TOUT – à vie	46 000	13 000
Toronto	DÉP – 12 mois	25 000	8 000
	DÉP – à vie	34 500	10 000
	AFF – 12 mois	25 000	8 000
	AFF – à vie	34 000	9 500
	ANX – 12 mois	29 500	9 500
	ANX –à vie	33 500	9 500
	SUBS – 12 mois	13 500	5 500
	TOUT – 12 mois	29 000	8 000
	TOUT – à vie	39 000	10 500
East Ontario	DÉP – 12 mois	25 000	8 500
	DÉP – à vie	34 000	10 000
	AFF – 12 mois	26 500	9 000
	AFF – à vie	36 500	10 500
	ANX – 12 mois	29 000	11 000

	ANX –à vie	40 000	12 000
	SUBS – 12 mois	20 000	9 000
	TOUT – 12 mois	40 000	12 500
	TOUT – à vie	42 000	11 500
North Ontario	DÉP – 12 mois	19 000	7 000
	DÉP – à vie	22 000	6 500
	AFF – 12 mois	19 000	7 000
	AFF – à vie	21 500	6 500
	ANX – 12 mois	12 000	4 000
	ANX –à vie	18 000	5 500
	SUBS – 12 mois	14 500	6 500
	TOUT – 12 mois	22 500	7 000
	TOUT – à vie	24 000	7 000

**Tableau des seuils de diffusion des totaux
Canada selon quatre groupes d'âge – Domaines de désordre**

GROUPE D'ÂGE	DOMAINE	CV	
		CV ENTRE 0 % ET 16,5 %	CV ENTRE 16,5 % ET 33,3 %
		ACCEPTABLE	MARGINAL
15-24	DÉP – 12 mois	53 000	13 000
	DÉP – à vie	48 000	12 000
	AFF – 12 mois	50 500	12 500
	AFF – à vie	50 000	12 500
	ANX – 12 mois	46 000	11 500
	ANX –à vie	57 500	14 500
	SUBS – 12 mois	42 500	10 500
	TOUT – 12 mois	50 000	12 500
	TOUT – à vie	54 000	13 500
25-44	DÉP – 12 mois	42 000	10 500
	DÉP – à vie	59 000	14 500
	AFF – 12 mois	41 500	10 000
	AFF – à vie	61 500	15 000

	ANX – 12 mois	52 000	13 000
	ANX –à vie	50 000	12 500
	SUBS – 12 mois	32 500	8 000
	TOUT – 12 mois	45 500	11 000
	TOUT – à vie	54 500	13 500
45-64	DÉP – 12 mois	59 000	14 500
	DÉP – à vie	61 500	15 000
	AFF – 12 mois	58 000	14 500
	AFF – à vie	62 000	15 500
	ANX – 12 mois	60 000	15 000
	ANX –à vie	67 500	16 500
	SUBS – 12 mois	68 000	17 000
	TOUT – 12 mois	57 500	14 000
	TOUT – à vie	65 000	16 000
65+	DÉP – 12 mois	46 500	11 500
	DÉP – à vie	40 500	10 000
	AFF – 12 mois	46 500	11 500
	AFF – à vie	40 500	10 000
	ANX – 12 mois	45 000	11 000
	ANX –à vie	39 000	9 500
	SUBS – 12 mois	N/A	N/A
	TOUT – 12 mois	38 500	9 500
	TOUT – à vie	39 000	9 500

12. Utilisation du fichier

La présente section débute par une description de la **variable de pondération** du fichier maître et des explications sur la façon de l'utiliser quand on effectue des totalisations d'après le fichier de microdonnées à grande diffusion.. Suit une explication de la convention appliquée pour nommer les variables de l'ESCC. Enfin, vient la description des diverses méthodes d'accès aux données que peuvent adopter les analystes.

12.1 Utilisation des facteurs de pondération

Un seul poids WTSB_M, figure dans le fichier maître. Ce poids est applicable à chaque groupe d'âge, province ou territoire. TOUTES LES VARIABLES DU FICHER DEVRAIENT ÊTRE ANALYSÉES À L'AIDE DE CE POIDS.

(Pour une description plus détaillée du calcul de ce poids, consulter la section 8 sur la pondération.)

12.2 Convention appliquée pour nommer les variables

On a adopté pour nommer les variables de l'ESCC une convention qui permet aux utilisateurs des données de repérer et d'utiliser facilement celles-ci en fonction du module et du cycle. Les exigences qui suivent doivent être satisfaites : limiter les noms des variables à huit caractères au plus pour qu'il soit facile de les utiliser avec les logiciels d'analyse, préciser l'édition de l'enquête (cycle 1.1, 1.2...) dans le nom, et permettre de repérer facilement les variables conceptuellement identiques d'un cycle à l'autre de l'enquête. Les noms des variables correspondant à des modules ou à des questions identiques ne devraient différer qu'en ce qui concerne la position réservée dans le nom à l'identification du cycle particulier durant lequel les données ont été recueillies.

12.2.1 Structure élémentaire des noms des variables de l' ESCC

Chacun des huit caractères du nom d'une variable fournit des renseignements sur le type de données que contient la variable.

Positions 1 à 3 :	Nom du module/de la section du questionnaire
Position 4 :	Cycle de l'enquête
Position 5 :	Type de variable
Positions 6 à 8 :	Numéro de la question

Par exemple, la structure du nom de la variable correspondant à la question 38B, module de l'épisode dépressif majeur, cycle 1.2, (c'est-à-dire DEP_B_38B), est la suivante:

Positions 1 à 3 : DEP Module de l'épisode dépressif majeur
Position 4 : B Cycle 1.2
Position 5 : _ (_ = données recueillies)
Positions 6 à 8 : 38B numéro de la question et option de réponse

12.2.2 Positions 1 à 3 : Nom de la variable/section du questionnaire

On se sert des valeurs suivantes pour la composante du nom de la variable correspondant à la section du questionnaire :

ADM	Administration	MED	Consommation de médicaments
AGP	Agoraphobie	MIA	Épisode de manie (manie)
ALC	Consommation d'alcool	PAC	Activités physiques
ALD	Dépendance à l'égard de l'alcool	PAD	Trouble panique
CCC	Problèmes de santé chroniques	PWB	Échelle de mesure des manifestations de bien-être psychologique
CPG	Jeu pathologique	RAC	Limitation des activités
DEP	Épisode dépressif majeur	SAM	Identificateurs d'échantillon
DHH	Contact et démographie du ménage	SCR	Section dépistage
DIS	Détresse	SDC	Renseignements socio-démographiques
MHP	Profil de santé mentale	SER	Services de santé mentale
EDU	Niveau de scolarité	SOP	Phobie sociale
ETA	Évaluation des troubles alimentaires	SPV	Valeurs spirituelles
GEN	État de santé général	SSM	Soutien social
GEO	Identificateurs géographiques (méthodologie)	STR	Stress
HWT	Taille et poids	TWD	Incapacité au cours des deux dernières semaines
IDG	Consommation et dépendance - Drogues illicites	WST	Stress au travail
INC	Revenu	WTS	Poids de sondage
LBF	Population active		

12.2.3 Position 4 : Cycle

Cycle	Description
A <u>Cycle 1.1:</u>	<u>Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes</u> : Enquête à l'échelle régionale, échantillon stratifié selon la région socio-sanitaire; : Contenu commun et contenu optionnel sélectionnés par les régions socio-sanitaires; : Estimations à l'échelle régionale (régions socio-sanitaires), provincial, territorial et national.
B <u>Cycle 1.2:</u>	<u>Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Santé mentale et bien-être</u> : Enquête à l'échelle provinciale; : Contenu thématique et contenu général supplémentaire; : Estimations à l'échelle provinciale et nationale.

12.2.4 Position 5: Type de variable

–	Variable collectée	Variable qui figure directement sur le questionnaire.
C	Variable codée	Variable codée à partir d'une ou de plusieurs variables collectées (par exemple, code de la Classification type des industries (CTI)).
D	Variable transversale dérivée	Variable calculée d'après une ou plusieurs variables collectées ou codées, ordinairement pendant le traitement au Bureau central (p. ex., indice de l'état de santé).
F	Variable indicatrice	Variable calculée à partir d'une ou de plusieurs variables collectées (comme variable dérivée), mais ordinairement par l'application informatique de collecte des données, aux fins de son utilisation ultérieure durant l'interview (p. ex., indicateur de travail).
G	Variable groupée	Variables collectées, codées, supprimées ou dérivées agrégées en un groupe (p. ex., groupe d'âge).
I	Variable indicatrice d'imputation	Variable indicatrice associée à une autre variable dans le fichier de données et qui indique si cette dernière a été imputée ou non. Référez au dictionnaire de données pour identifier à quelle variable la variable indicatrice est associée.

12.2.5 Positions 6 à 8: Nom de la variable

En général, les trois dernières positions correspondent à la numérotation de la variable qui figure sur le questionnaire. On supprime la lettre « Q » utilisée pour représenter le mot “question” et on présente tous les numéros de question au moyen d'un groupe de deux chiffres. Par exemple, la question Q01A du questionnaire devient simplement 01A et la question Q15, simplement 15.

Parfois, certaines questions comportent plusieurs réponses alors la position finale dans la séquence du nom de la variable est représentée par une lettre. Pour ce genre de questions, de nouvelles variables sont créées dans le but de différencier un “oui” d'un “non” pour chaque possibilité de réponse. Par exemple, si la question Q2 a 4 réponses possibles, les nouvelles questions seraient Q2A pour la première possibilité, Q2B pour la deuxième, Q2C pour la troisième et ainsi de suite. Si seulement les options 2 et 3 sont choisies, alors Q2A = Non, Q2B = Oui, Q2C = Oui et Q2D = Non.

12.3 Accès au fichier maître

Afin de respecter le droit à la vie privée des répondants qui participent à l'enquête, les fichiers de microdonnées doivent répondre à des normes sévères de sécurité et de confidentialité, conformément à la *Loi sur la statistique*. Pour s'assurer du respect de ces normes, chaque fichier de microdonnées est soumis à un processus officiel d'examen destiné à confirmer qu'aucune personne ne pourra être identifiée. Les valeurs rares pour certaines variables susceptibles de permettre l'identification d'une personne sont supprimées du fichier ou agrégées en catégories moins détaillées, de façon à réduire au minimum le risque de divulgation de renseignements personnels. Fréquemment, ces variables sont les plus essentielles à l'analyse complète des données d'enquête. Puisqu'une quantité importante de ressources est investie dans la collecte de ces données, il est important de prendre des mesures pour tirer le plein potentiel analytique des fichiers de microdonnées afin de bien rentabiliser l'investissement statistique.

Le téléaccès au fichier maître de l'enquête est un moyen d'accéder à ces données. On peut fournir à l'acheteur d'un produit de microdonnées un fichier maître "fictif" d'essai et le cliché d'enregistrement correspondant. Grâce à ces outils, il peut mettre au point son propre ensemble de programmes analytiques en se servant du fichier fictif pour confirmer que les routines fonctionnent convenablement. Il ne lui reste plus qu'à envoyer le code pour les totalisations personnalisées par courrier électronique. Le code est transmis au réseau interne protégé de Statistique Canada et traité en regard du fichier maître de données du cycle 1.2 de l'ESCC. L'accès à distance permet aux utilisateurs de soumettre leurs programmes informatiques à Statistique Canada, qui les traite. Les estimations générées seront communiquées à l'utilisateur, sujet aux directives sur l'analyse et la communication des données tel qu'exposé dans les grandes lignes au section 10 de ce document. Les résultats sont filtrés pour vérifier s'ils sont conformes aux normes de confidentialité et de fiabilité, puis, les données de sortie sont renvoyées au client. Ce service est gratuit. Pour plus de renseignements contactez l'Unité de l'accès aux données à l'adresse suivante: cchs-escc@statcan.ca.

Une deuxième méthode offerte à tous les clients consiste à demander au personnel des Services personnalisés à la clientèle de la Division de la statistique de la santé de produire des totalisations personnalisées. Ce service permet aux utilisateurs qui ne savent pas se servir de logiciels de totalisation d'obtenir des résultats personnalisés. Comme dans le cas du téléaccès, les résultats sont filtrés pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes de confidentialité et de fiabilité avant d'être diffusés. Contrairement au téléaccès, ce service est offert contre remboursement des frais. Vous pouvez obtenir ce service en écrivant à: hd-ds@statcan.ca.

Enfin, le Programme des Centres de données de recherche permet aux chercheurs de soumettre à Statistique Canada un projet de recherche fondé sur les données du

fichier maître. Un ensemble particulier de règles est appliqué afin de décider quels projets seront acceptés. Lorsque le projet est accepté, le chercheur est considéré comme étant “réputé employé” par Statistique Canada pour la durée de l'étude et se voit accorder l'accès au fichier maître de l'enquête dans des locaux désignés de Statistique Canada. Pour plus de renseignement sur ce programme, veuillez consulter le site web de Statistique Canada à l'adresse suivante: http://www.statcan.ca/francais/rdc/index_f.htm.